

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4130 du Jeudi 16 Juin 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SÉNAT

Le Gouvernement sommé de s'expliquer sur les pénuries de carburant

(P.3)

SENSIBILISATION A L'ALBINISME

S'unir pour la cause des albinos

(P.14)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) informe la communauté chrétienne que le voyage du Pape François, initialement prévu du 2 au 5 juillet 2022, en République Démocratique du Congo, est reporté. A cet effet, prière à toute personne ayant versé l'argent du billet pour la traversée à Kinshasa, de passer retirer son dû au lieu de versement.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

EDITORIAL

Le Pape ne viendra pas

CANAL+

30
ANS



LE DECODEUR HD
1000
5000
A PARTIR DE LA
FORMULE EVASION

EXAMENS D'ETAT GENERAL 2022

Le CEPE a ouvert le bal



Des élèves pendant l'examen (P.13)

VIE DES CLUBS/ DIABLES-NOIRS

Le général Ndengué passe la main à une nouvelle génération

(P.20)



REPRÉSENTATION (en République du Congo)

N° de téléphone: 1093 Tél: 01 906 13 34
 13 Avenue Léon B. Joveria Fax: 01 972 11 03
 Quartier Albert Camille, Centre-ville Email: unhcr@unhcr.org
 Centre ville, Brazzaville
 République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous.

N° HCR/BZV/UAI/IAS/002/2022-gds • Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison de 150 Tonnes de savons de 250 Grammes au HCR en République du Congo ;

N° HCR/BZV/UAI/AAO/003/2022-gds • Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des fournitures de bureaux et consommables informatiques au HCR en République du Congo ;

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

À Brazzaville : à la guérite de la Représentation du HCR, case au n° 14, de l'avenue Léon B. Joveria, quartier Albert Camille, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 07 juillet 2022 - 23:59 hrs**

Brazzaville, le 08 juillet 2022



MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire@gmail.com

«NEPTWEEN CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
 Siège social: Quartier Ngoyo, POINTE-NOIRE
 REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux mai deux mil vingt-deux, enregistré le trois mai de la même année, Folio 086/2 n° 0447, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société NEPTWEEN CONGO SARL U, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, quartier Ngoyo.

renouvelables par décision des associés:

- Elargi l'objet social en ajoutant aux activités habituelles, fourniture de services de gestion, juridiques et comptables, mise à disposition du personnel principalement aux entreprises;
- Mis à jour les statuts.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 17 Mai 2022 sous le n° CG-PNR-01-2022D-00265.

- Nommé en qualité de gérant, Monsieur Adelin Alban BALOU, Monsieur Donald Roland POATY et Madame Alda Nadège BALOU sont nommés en qualité de cogérants, en remplacement de Madame Amandine Blanche BALOU-TCHIBINDA, pour une durée de quatre (04) années

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P.: 1431; Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64
 République du Congo

INSERTION LEGALE

**«CENTRALE DE DISTRIBUTION ET DE PRESTATIONS DE SERVICES»
 En sigle «CEDIS SARL»**

Société à Responsabilité Limitée
 Capital social: Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA
 Siège social: Avenue de l'Indépendance, rond-point 5 chemins, Quartier Mpaka, Boîte postale: 5723, Pointe-Noire
 République du Congo
 RCCM: CG-PNR-01-2006-B12-00112

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «CENTRALE DE DISTRIBUTION ET DE PRESTATIONS DE SERVICES», en sigle «CEDIS SARL», en date du 12 mai 2022, reçu par le Notaire soussigné le même jour, enregistré à Pointe-Noire le 13 mai 2022, folio 094/2, no 0476; les associés de ladite société ont procédé.

1. A l'extension de l'objet social de la société. En conséquence de cette résolution, l'article 2 des statuts se présente ainsi qu'il suit:

«Article 2: Objet social

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Commerce général;
- Génie civil;
- Prestation de services On et Offshore;
- Bâtiment;
- Import-export;
- Mise à disposition du personnel;
- Entretien, location et vente des véhicules
- Représentation commerciale;
- Assistance logistique;

- Accueil et voyage;
- Centrale d'achat;
- Location d'engins et matériel divers;
- Agriculture et élevage;
- Assainissement;
- Informatique et télécommunications;
- Hygiène industrielle;
- Entretien espace vert;
- Fourniture de matériels industriels.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes»

2- A la mise à jour des statuts:

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le n° CG-PNR-01-20224/1-00593, du 25 mai 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 08 juin 2022.

Pour avis,
 P.O.

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

CABINET LE MITOUARD

Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 F. CFA
 Agréments CEMAC CF67 et CF129
 54 Avenue Charles de Gaulle, 3e étage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
 Tél.: 06 663 50 60/05 546 50 60
 Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'un acte notarié enregistré en date du 06 mai 2022 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili sous le n°0454, folio 089/6, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société ENTREPRISE AFRICAINE DE TRAVAUX MAURO, en application des dispositions des articles 200 et suivants de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
 Liquidateurs:

nationalité française, domiciliée à Pointe-Noire.

Siège de la liquidation: 54 Avenue Charles De Gaulle, 3e étage immeuble UMA, Elaïs, centre-ville, Pointe-Noire.

Adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Dépôt légal: Effectué au Greffe du tribunal de commerce de la ville de Brazzaville le 01 juin 2022 sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00218.

Pour avis,

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil juridique et fiscal
 Agrément CEMAC N°CF 129
 Membre de l'Union internationale des Avocats
 Membre de l'Association des Experts Fiscaux agréés du Congo

D'une part, la société LE MITOUARD SAS, représentée par:

- Monsieur Rodez Aubin ILIMBI, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire:

- Monsieur LOEMBE CALMEL Tabace Christin, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire;

Et d'autre part:

- Madame Cindy MAURO, de na-

SÉNAT

Le Gouvernement sommé de s'expliquer sur les pénuries de carburant

Une séance de questions d'actualité a eu lieu au Sénat, sous la présidence de Pierre Ngolo, mercredi 8 juin 2022, à l'initiative du sénateur Gabriel Nzambila, président de la commission défense et sécurité. Elle a porté sur les pénuries récurrentes de carburant, notamment le Gas-oil à Brazzaville et Pointe-Noire. De longues files d'attente sont visibles devant les stations-service, et de nombreux vols ont été supprimés par les compagnies aériennes par manque de kérosène. Comme autres conséquences, les Brazzavillois connaissent une hausse vertigineuse des prix dans les transports en commun et le phénomène des demi-terrains. Le Gouvernement, conduit par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, a dû s'expliquer.



Anatole Collinet Makosso



Pierre Ngolo

Depuis plusieurs années et de façon répétitive, Brazzaville vit sous le coup des pénuries récurrentes de carburant. Gabriel Nzambila dans son interpellation, s'est appesanti sur les questions posées par le sénateur Zely Pierre Inzougou-Massanga, le 22 février 2018, sur ce phénomène.

A cette époque, le Gouvernement avait justifié la pénurie en produits pétroliers à Brazzaville par des difficultés de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville, notamment à cause du blocage du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO). «La quantité transportée par route était insuffisante et ne pouvait pas garantir à Brazzaville une autonomie», précisait le vice-premier ministre Firmin Ayessa, devant la Chambre haute du Parlement.

Il avait indiqué à cette occasion que pour l'essentiel, les causes, les dysfonctionnements et les difficultés étaient connus du Gouvernement et sa responsabilité était de résoudre ces problèmes qui étaient d'ordre technique et logistique.

Le sénateur Gabriel Nzambila a aussi rappelé les stratégies préconisées à l'époque par le Gouvernement pour pallier ces pénuries, en termes d'actions immédiates, à court et moyen terme. Il a fait savoir que le développement et l'enracinement du phénomène «Kadhafi» en toute impunité et insécurité dans les villes du Congo se poursuivent. Et d'ajouter: «On dirait que ces Kadhafi disposeraient de plus de moyens d'approvisionnement que l'Etat».

Cela peut donner à penser que ces pénuries sont planifiées

et entretenues, puisque par ailleurs, une contrebande s'organise et opère au vu et au su de tous. Ceci est d'autant plus impensable que le Congo est un pays producteur de pétrole et qui possède en plus une raffinerie des produits pétroliers en état de fonctionnement.

Le président de la Commission défense et sécurité du Sénat a interpellé le Gouvernement sur deux grandes préoccupations: «Que sont devenues les différentes mesures annoncées par le Gouvernement le 22 février 2018? Que faire dans l'immédiat pour pallier cette pénurie générale surtout que les dépôts de la SCLOG à Pointe-Noire sont vides?», a affirmé l'auteur de l'interpellation. Parmi ces mesures, figurent entre autres, la construction d'une nouvelle raffinerie, en vue de répondre aux besoins du marché local, la construction d'un complexe pétrochimique d'une capacité de 1.200.000 tonnes par an et l'augmentation des capacités de sauvetage de la SCLOG, ainsi que la libéralisation totale par l'Etat des activités du secteur pétrolier en aval. Répondant aux préoccupations du sénateur, Anatole Collinet Makosso a dit que si à l'époque le Gouvernement avait rappelé que les problèmes étaient conjoncturels, en ce qu'ils étaient d'ordre logistique liés aux difficultés de transport du CFCO, «aujourd'hui, c'est peut-être d'autres raisons», a-t-il affirmé, tout en s'abstenant de les évoquer.

Pour lui, toutes les actions prises à l'époque ont été entreprises et ont permis une certaine disponibilité et fluidité du carburant pendant un long

moment excepté les moments où la raffinerie est en arrêt technique. «Le Gouvernement est resté constant dans sa volonté d'augmenter la capacité de raffinage afin d'améliorer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. C'est à ce titre qu'a été signée une convention d'investissement avec le groupe chinois Chandong Lang Bridge Limited pour la construction à Pointe-Noire d'une raffinerie d'une capacité de 5 millions de tonnes par an», a-t-il rassuré.

Le Premier ministre a reconnu l'existence du phénomène des «Kadhafi». «Au-delà, à penser que le Gouvernement ne met rien en œuvre pour arrêter ce phénomène et que les services de sécurité sont défaillants mérite d'être relativisé. Vous comprendrez d'ailleurs que ce phénomène apparaît de manière sporadique lorsqu'il y a des dysfonctionnements dans la chaîne d'approvisionnement. Là aussi, les dispositions nécessaires sont prises par les services de sécurité pour mettre un terme à ce phénomène», a-t-il expliqué.

Anatole Collinet Makosso a annoncé la prise d'une circulaire à l'endroit des marqueteurs pour interdire la vente de carburant dans les bidons et la création d'un numéro vert pour les usagers. Il a rassuré les sénateurs que les stocks minimums sont maintenus dans les dépôts de Pointe-Noire et Brazzaville à un bon niveau en super carburant et en niveau faible en GF A1 et en gas-oil. «A ce jour, la situation en super carburant s'est stabilisée avec une auto-

nomie moyenne de 14 jours de consommation sur l'ensemble du territoire national. La situation en carburant aviation ne s'est pas réellement stabilisée à Brazzaville, mais la quantité transportée par les wagons et camions citernes pourront améliorer la situation. Le problème, nous l'avons en terme de gas-oil qui demeure encore insuffisant à Brazzaville et Pointe-Noire, malgré les quantités fournies par la CORAF. En revanche, il n'y a aucune visibilité en ce qui concerne les importations par la RDC», a-t-il fait savoir.

Le Premier ministre a annoncé les importations par tankers entre le 6 et le 10 juin. «Le premier tanker a bel et bien été réceptionné à Pointe-Noire. Il s'agit d'un navire transportant 9622m3 de gas-oil. Un autre navire transporte 19980m3 de gas-oil».

Tout comme la mise en place d'une cellule de crise pour déceler, mieux gérer et contrôler la situation et l'élaboration d'un plan d'action dans lequel il est question d'évaluer le déficit structurel de la SNPC sur les importations afin de solliciter une subvention de l'Etat.

Parmi les mesures phares de ce plan: rendre obligatoire la constitution des stocks; diversifier les sources d'approvisionnement complémentaires du pays en produits pétroliers finis pour répondre à la demande des consommateurs; accorder les autorisations exceptionnelles d'importation de carburant, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le Pape ne viendra pas

La nouvelle nous est tombée dessus tel un coup de massue. Le Saint-Père, dont nous nous réjouissons de la venue prochaine dans notre sous-région début juillet, ne viendra pas ! Le premier à en être désolé c'est, évidemment lui ! Car l'annulation de ce voyage pontifical n'est pas le fait d'un quelconque caprice diplomatique. Le Pape souffre du genou, il a de la peine à marcher. Il faut avoir pris part à un voyage pontifical pour comprendre que, même ménagé à l'extrême, le Saint-Père en fait des kilomètres, à pied, durant un voyage apostolique !

Le Vatican nous promet que dès son rétablissement constaté, le Pape François viendra vers nous. Ce n'est que partie remise. D'autant que les raisons qui avaient présidé à sa décision de venir: prôner la paix, prêcher la réconciliation sont toujours là. Aussi bien en République démocratique du Congo qu'au Sud-Soudan où devait se conclure cette mission, la guerre continue de faire des victimes, les haines attisent des incendies de violences, comme toujours depuis des décennies.

Inutile de nous agiter, ni d'exprimer notre dépit sur les réseaux sociaux à coups de fiel. En ne venant pas, le Saint-Père se montre dans son humanité. En promettant de venir plus tard, il souligne que le poids des ans compte aussi pour un Pape de près de 86 ans, qui doit se plier aux exigences des médecins. Il a exprimé sa «tristesse» et «demandé pardon» pour ce contretemps dans son programme. Car le contretemps ne concerne que le déroulement du voyage, pas l'affection qu'il porte à l'Afrique Centrale.

C'est à cette région qu'il dédia sa première venue en Afrique, en novembre 2015. Il commença son périple par le Kenya, le poursuivit par l'Ouganda et le termina très près de chez nous, en Centrafrique, où il ouvrit la Porte Sainte de la Cathédrale de Bangui en cette année du Jubilé de la Miséricorde. Il implorait, déjà alors, paix et pardon dans un pays au bord de la déchirure irrémédiable et dans une Afrique Centrale qui n'avait pas plus alors que maintenant la sagesse chrétienne qu'il faut...Préparons-nous donc à mieux l'accueillir prochainement, et à nous disposer à être véritablement artisans de paix.

Albert S. MIANZOUKOUTA

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Marius Mouambenga exhorte les Congolais à consolider la cohésion sociale

Dans son message à la nation à l'occasion de la Journée de la concorde nationale commémorée le 10 juin de chaque année, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a exhorté les Congolais à consolider la cohésion sociale.



Marius Mouambenga

Il a rappelé que l'acte du 21 juin 1991 de la Conférence nationale souveraine a institué et rendu exécutoire immédiatement la Journée de la concorde nationale, fixée au 10 juin de chaque année. Le commissaire général a souligné que la 30^e

Journée de la concorde nationale a été commémorée le 10 juin 2021 à Brazzaville dans un contexte tout à fait particulier caractérisé par : le scrutin présidentiel du 21 mars 2021 qui s'est déroulé dans la paix et la transparence et surtout sans heurts ; le discours d'investiture du président de la république, élu au scrutin du 21 mars 2021; la 20^e année de création du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ; la persistance de la crise économique et financière: « la pandémie de coronavirus (covid-19) relativement bien maîtrisée par le gouvernement de la république. Le tout dans un

climat général de paix et de concorde nationale» a-t-il indiqué. Marius Mouambenga souligne, par ailleurs, que conformément aux missions du Comité de suivi, il convient de plus en plus de faire participer tous les Congolais à la commémoration de la Journée de concorde nationale, notamment en y associant les autorités locales et les populations toutes tendances confondues. «C'est ainsi que la 31^e journée de la concorde nationale se déroulera pour la première fois sur toute l'étendue du territoire national» a rappelé le commissaire général. A cette 31^e journée, il y aura le dépôt de gerbes de fleurs à la Forêt de l'unité nationale à Brazzaville et dans des sites choisis dans les chefs-lieux des départements. Et les cérémonies de lavement des mains et bien d'autres activités et gestes témoignant de

la volonté des Congolais qu'ils soient et où qu'ils se trouvent de faire la paix et de se réconcilier avec les autres.

«Aujourd'hui j'emprunte au Président de la république, Denis Sassou-Nguesso lors de son message sur l'Etat de la nation le 23 décembre 2021, je cite: «Au son de notre hymne national la congolaise ponctuée par notre devise, Unité - Travail - Progrès, nous trouverons toujours, face à l'adversité et la difficulté, les outils appropriés et les réponses nécessaires pour des victoires encore plus grandes».

Enfin, le commissaire général Marius Mouambenga a suggéré aussi à tous ceux qui ont une contentieux quelconque avec quelqu'un à tout faire pour se réconcilier.

Pascal Azad DOKO

ETAT-CIVIL

Délivrer des actes de naissance aux enfants sans pièces d'identité

Dans le cadre du projet «Mokanda ya Mbotama» financé par l'UNICEF et le HCR et mis en œuvre par la Direction générale de l'Administration du territoire, il a été organisé le 9 juin dernier à Brazzaville un atelier de validation du rapport d'analyse et d'exploitation des données du recensement à vocation d'état-civil en République du Congo. La cérémonie d'ouverture des travaux a été patronnée par Guy Georges Mbacka, ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local; en présence d'Ange Aimé Wilfrid Bininga, ministre de la Justice.

Le recensement à vocation d'état-civil (RAVEC) a pour objectif de connaître le nombre de personnes dépourvues d'acte de naissance sur toute l'étendue du territoire national aux fins de les enregistrer et de leur délivrer des actes de naissance.

Sur la base de ce recensement (2018-2021), le projet «Mokanda ya Mbotama» vise à délivrer des actes de naissance à 5000 enfants identifiés sans pièces d'état civil, à l'effet de réduire les risques d'apatridie.

L'objectif général de cet atelier, était de restituer et de valider les résultats de ces recensements à travers une approche participative et active. De façon spécifique, il visait à présenter les résultats d'exploitation des recensements à vocation d'état-civil; recueillir des commentaires et des suggestions en vue d'enrichir le rapport; remettre les registres des actes de naissance par le représentant résident de l'UNICEF au Gouvernement et la validation de la feuille de route sur les prochaines étapes.

La République du Congo vient

de se doter d'une politique de réforme et de modernisation de l'état-civil 2022-2026 laquelle fixe les orientations stratégiques, les objectifs et les actions prioritaires pour tous les intervenants dans la chaîne de l'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques vitales durant les 5 prochaines années.

Aux fins de protéger l'intérêt supérieur de l'enfant, «l'enregistrement des naissances est une preuve permanente et officielle de l'existence d'un enfant. Ce faisant, garantir le droit d'un enfant à une nationalité lui permet d'obtenir un passeport, d'ouvrir un compte en banque, un compte mobile money, de contracter des prêts, de voter un candidat de son choix et de trouver un emploi décent», a déclaré le représentant de l'UNICEF, Andrés A. Lopez. Pour lui, enregistrer un enfant à la naissance contribue à prévenir l'apatridie, la traite d'enfant et le commerce sexuel international.

Ce rapport a permis de connaître avec exactitude la démographie des personnes dépour-



Photo de famille

vues de pièces d'état-civil en général et celle des enfants en particulier. Au terme de ce processus, 62,882 personnes dont 30,947 enfants âgés de 0 à 17 ans sont dépourvus d'acte de naissance.

Le projet vise également dans un premier temps à offrir 100 registres au bénéfice de 5000 enfants dépourvus de pièces d'état-civil. Dans la même veine, l'UNICEF a mis à la disposition de 4 parquets près de tribunaux d'instance de Brazzaville (Moungali-Poto-Poto, Bacongo-Makélékélé, Ouenzé-Talangaï et Mfilou) des consommables et fournitures de bureau pour l'établissement des réquisitions aux fins de déclaration tardive de naissance.

Il a lancé aux autorités en charge d'état-civil, aux parents, familles, communautés, leaders communautaires et ONG dans la mobilisation sur les enregistrements des naissances dans les différentes communautés.

Andrés A. Lopez a rappelé que l'état-civil fonde l'identité juridique d'un enfant et que le droit à l'identité citoyenne passe par un système d'enregistrement des faits d'état-civil solide, exhaustif et permanent, maillé sur tout le territoire national.

Dans son allocution, le ministre Guy Georges Mbacka a reconnu le système d'état-civil congolais présente des défaillances, notamment dans l'enregistrement des faits d'état-civil et dans la production des statistiques vitales.

Pour lui, le recensement à vocation d'état-civil, dont le rapport a fait l'objet d'un atelier, est l'expression de la riposte institutionnelle contre le phénomène d'apatridie dans le pays. «On dénombre près de 200.000 personnes classées dans cette catégorie de citoyens», a indiqué le ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONGO-FRANCE

«Préserver la bonne entente à travers un dialogue permanent»

La visite de travail de quatre jours (du 9 au 12 mai 2022) au Congo et notamment à Brazzaville de Mme Hélène Conway Mouret, ancienne ministre déléguée aux Affaires étrangères, sénatrice française, secrétaire de la commission de l'action des Affaires étrangères de la défense et des Forces armées françaises s'est achevée. Durant son séjour, la parlementaire française a eu un agenda chargé. Elle a échangé avec le ministre de la Défense nationale, le vice-président du Sénat, les anciens combattants, les français résidents au Congo, sans oublier sa visite à l'Ecole de génie travaux. Lors de ses différentes rencontres, Hélène Conway Mouret a fait état de leurs

bien-fondés, particulièrement, pour préserver la bonne entente à travers un dialogue permanent entre la France et le Congo.

Le premier rendez-vous de la sénatrice française a eu lieu avec le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, avec lequel selon elle, les échanges ont été très francs et positifs.

«Nous avons échangé sur le partenariat gagnant-gagnant entre nos deux pays qui se connaissent depuis de longues années. Et c'est sur la base de cette complicité, de cette bonne entente que nous pouvons envisager le présent et assurer ensemble l'avenir. La sécurité le long du Golfe de Guinée qui est très importante, a-t-elle souligné, et que le Congo et la France doivent la renforcer pour l'intérêt de la région». Les questions liées à la sécurité dans certains pays de la sous-région et du continent ont également été évoquées.

Avec le vice-président du Sénat Michel Mahinga, elle a souhaité entre autres que le Congo et son pays s'engagent dans un dialogue permanent. «Nous sommes entre amis entre pays qui se connaissent bien, qui ont un passé commun, un présent forcé et un avenir et il est de notre ressort de nous engager dans un dialogue permanent. Ce que je fais en étant présente ici à Brazzaville». De même, elle a rappelé qu'elle est venue écouter, mais également réitérer l'amitié et la place que le Congo finalement joue, la place qu'il a dans la politique française. Tout en relevant les similitudes existantes entre les Sénats français et congolais, notamment dans le contrôle de l'action gouvernementale par le biais des différentes commissions.

A l'Ecole de génie travaux (EGT), elle a été reçue par le directeur général de cet établissement, le colonel Patrick Immath Mouyoki. A ce niveau, la sénatrice française s'est aussi réjouie du fait qu'il existe au Congo un outil qui permet par la formation, l'échange, mais aussi d'entretenir la complicité entre le France et le Congo qui travaillent main dans la main dans ce projet qui bénéficie aux stagiaires Congolais et étrangers. Tout en manifestant son satisfecit sur les enseignements dispensés, mais aussi sur le travail louable réalisé. Elle s'est dite honorée et a promis être l'interlocutrice de l'école à Paris, pour peut-être renforcer et améliorer encore ce qui se fait ensemble. Autrement dit, intervenir et appuyer les demandes de l'EGT.

Après sa rencontre avec les membres de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Hélène Conway Mouret a affirmé «que ça a été un moment important de reconnaissance pour leur engagement par le passé. Et aujourd'hui, les anciens combattants sont un modèle pour les jeunes générations, pour ceux qui portent l'uniforme et qui ont besoin de s'inspirer du courage, du choix fait par les anciens combattants à des moments importants de l'histoire du monde, et en particulier de l'histoire de la France. Et la France en est bien sûr reconnaissante».

De sa rencontre avec les Français établis au Congo qui selon la sénatrice française sont très nombreux, elle a souligné «qu'ils sont bien implantés ici, certains sont nés au Congo et leurs parents ou leurs grands parents sont venus dans ce pays. Et donc, nous avons-là une communauté française qui connaît parfaitement le Congo, et pour certains, j'ai même l'impression qu'ils sont plus Congolais que les Congolais. De même, je rencontre les amis Congolais, la famille et les enfants en France, et aussi qui deviennent plus français que les français», a-t-elle renchéri.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA



Mme Hélène Conway Mouret

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT a présenté ses candidats investis à Bacongo

Les candidats investis du Parti congolais du travail (PCT) aux élections législatives et locales de juillet prochain dans le deuxième arrondissement Bacongo, ont été officiellement présentés le 11 juin dernier, au cours d'une cérémonie patronnée par Faustin Elenga, président du conseil fédéral du département de Brazzaville.

Agrementée par les groupes tradi-modernes, la cérémonie a pris l'allure du lancement de la campagne électorale. Et pourtant, ce n'était que la présentation officielle des candidats investis par le PCT pour le compte de l'arrondissement 2 aux élections législatives et locales prochaines. L'ambiance était vraiment festive.

Ils étaient tous là, les 17 candidats dont 4 en lice pour les deux sièges de député et les 13 autres pour le Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Au nom de tous ces candidats, Jean Lounana Kouta a remercié la direction politique du PCT pour la confiance placée en eux. «Nous faisons ainsi l'honneur de la représenter

comme candidats aux élections législatives et locales», a-t-il soutenu.

Il a pris l'engagement de mériter cette confiance. A notre tour, a-t-il dit, «de faire honneur à notre parti en hissant au plus possible l'étendard du PCT à Bacongo. Ceci par notre enthousiasme, nos énergies afin de garantir une majorité confortable aussi bien à l'Assemblée nationale et au Conseil départemental et municipal de Brazzaville en y apportant le maximum de siège».

Dans son appel à la mobilisation, Paul Bantsimba, président du conseil du comité d'arrondissement 2, s'est adressé à l'assistance. «Vous connaissez vos candidats, vous les côtoyez tous



Les candidats investis du PCT aux législatives et locales

et ils habitent Bacongo. Ils ne vont pas vous décevoir; c'est des camarades dignes et compétents, capables de vous défendre à l'Assemblée nationale et au Conseil départemental et municipal de Brazzaville», a-t-il affirmé. Il a appelé la population à soutenir ces candidats. «Mobilisons nos parents, nos amis, nos connaissances».

Le président du conseil fédéral du département de Brazzaville, Faustin Elenga, a attiré l'attention des militants et sympathisants. «Vous n'avez pas droit à l'erreur parce qu'à Bacongo, c'est là où nous avons positionné le plus jeune du PCT:

Vadim Osdet Mvoubu. Il y a là la chaleur juvénile. A côté, nous avons placé la sagesse et l'expérience: le camarade Jean Lounana Kouta. A la tête des locales, Donald Fylla Saint-Eudes. Comment rester à la maison et ne pas aller voter ce jour-là. Avec vous et maintenant, c'est un serment que le 10 juillet 2022, Bacongo ne sera pas le dernier arrondissement», a-t-il déclaré, tout en prenant acte de l'engagement des candidats, en espérant qu'ils donneront le meilleur d'eux-mêmes pour remporter les victoires.

KAUD

TPE-PME

Pour une véritable dynamique entrepreneuriale à Brazzaville

La ministre de l'Artisanat, des petites et moyennes entreprises et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo a patronné le 7 juin dernier la cérémonie de sortie des premières cohortes de promoteurs de projets de Brazzaville, impulsés par le Fonds d'Impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), en partenariat avec les structures d'appui non financier.

Le FIGA, l'un des instruments de l'écosystème national d'appui à l'entrepreneuriat a comme mission de faciliter l'accès aux services financiers et non financiers, répondant à des enjeux majeurs de soutien de l'économie en plaçant l'entreprise au centre de politiques publiques dans une approche binôme, publique et privée.

Il s'appuie sur un réseau diversifié des partenaires institutionnels et privés, techniques et financiers pour mettre en œuvre son dispositif d'accompagnement couvrant toute la chaîne des besoins des porteurs de projets et des TPE-PME en création, en reprise ou en croissance.

Après Dolisie pour les promoteurs des projets de la capitale de l'or vert, Nkayi et Madingou, et d'Owando pour ceux d'Oyo, Owando et Makoua, le tour est revenu le 7 juin dernier pour les promoteurs de Brazzaville d'honorer ses promoteurs de projets impulsés par le FIGA, en partenariat avec les deux structures d'appui non financier: Kosala et Afric advice.

Ces promoteurs ont suivi tout le processus d'impulsion au sein de ces structures d'appui partenaires du FIGA pendant deux mois. Cette phase a commencé par la sensibilisation et la sélection des conditions entrepreneurs ou porteurs d'idées de projets, le renforcement de leurs capacités à travers la formation à l'esprit et la gestion d'entreprise, le mentorat par l'assistance à l'appropriation du plan d'affaires et l'assistance à la formalisation de leurs entreprises.

A l'issue des séances d'évaluation des plans d'affaires et des soutenances orales, 28 dossiers ont été sélectionnés pour cette première cohorte de promoteurs de projets dans les secteurs d'activités comme: l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, les TIC, l'agroalimentaire.

A signaler que d'autres promoteurs sélectionnés feront leur sortie dans les semaines à venir et sont déjà en phase d'incubation au sein des autres structures partenaires en dehors de Kosala et Afric advice.

Pour cette première cohorte, le coût global des besoins de financement exprimés en investissements comme en fonds de roulement se chiffre à 210.805.000 de francs Cfa.

Pour le directeur général de FIGA, le tour revient dès à présent, aux partenaires financiers, banques et microfinances d'accompagner ces entrepreneurs qui sont leurs potentiels clients. «Le FIGA, pour sa part s'engage à apporter des garanties jusqu'à 80% en couverture des crédits accordés dans le cadre des conventions d'octroi de garantie sus citées», a déclaré le DG de FIGA.

S'adressant aux partenaires financiers, il a indiqué que leurs responsabilités sont plus que jamais communes et partagées: «Les attentes sont grandes et les défis immenses: rendre tangibles, concrets et acceptés par tous nos objectifs de promotion de l'entrepreneuriat. Mais aussi développer des produits et services financiers adaptés aux besoins des cibles pour faciliter l'accès au crédit à des taux ra-



Jacqueline Lydia Mikolo



Pour la postérité

isonnables et bonifiés dans des secteurs d'activités indispensables».

Aux promoteurs, il a dit qu'ils étaient désormais détenteurs d'un plan d'affaire bancaire et finançable, prêt à obtenir la garantie du FIGA. «Après l'obtention du prêt, commence la phase de suivi et d'accompagnement du bénéficiaire, destinée à assurer le remboursement du crédit et à veiller à la pérennité de votre activité. Puisse ces premières cohortes de promoteurs de projets dans la ville capitale permettent de créer l'élan nécessaire pour une véritable dynamique entrepreneuriale à Brazzaville», a-t-il conclu.

Pour la ministre, la balle est désormais du côté des bénéficiaires. «Prouvez-nous que

vous êtes capables de relever ce défi», a dit Jacqueline Lydia Mikolo, tout en les exhortant de faire preuve de responsabilité, d'engagement, de persévérance et d'effort. «Montrez l'exemple et le chemin aux autres».

Elle a remercié les partenaires techniques et financiers qui accompagnent le FIGA dans l'implémentation et la mise en place des outils et des procédures relatives aux activités de l'impulsion, de la garantie et de l'accompagnement.

A signaler que des attestations de fin de formation ont été remises aux différents promoteurs de projets.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL A GENEVE

Le Congo plaide pour des politiques publiques d'emplois efficaces

Au nom du Congo, le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, a plaidé le 6 juin 2022 à Genève où s'est tenue du 27 mai au 11 juin 2022 la 110e conférence internationale du travail, pour un accompagnement des pays les moins développés, de même que pour des politiques publiques repensées en matière d'emplois, dans l'esprit d'une protection sociale efficace des travailleurs.

Chaque année, l'OIT (Organisation internationale du travail) organise une conférence internationale regroupant les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs de 187 Etats membres de cet organisme. Cette année à Genève, les participants ont discuté des questions relatives au monde du travail, notamment celles liées à la sécurité et la santé au travail, à l'apprentissage, ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire. C'est à juste titre que dans l'allocation qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre

Hugues Ngouélondélé a interpellé les experts à pouvoir «repenser les politiques publiques en matière d'emploi, afin de les concevoir vers plus de solidarité pour assurer à tous une protection sociale». Il a aussi présenté quelques avancées obtenues par le Congo en matière de formation qualifiante et d'emploi, notamment l'élaboration et la mise en œuvre du PND (Plan national de développement 2022-2026) qui s'inspire des quatre principaux objectifs du thème central de la session de Genève: la promotion de l'emploi, la protection socia-



Hugues Ngouélondélé

le, les droits au travail et le dialogue social. Le Congo, a-t-il déclaré, a fait évoluer sa législation du travail. En matière de sécurité sociale, «l'assurance maladie univer-

selle se met en place progressivement». Le Gouvernement, a-t-il déclaré «est plus que résolu à mettre en place des mesures d'urgence pour une meilleure protection sociale, en assurant une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle», à la lumière des normes internationale du travail, a précisé le ministre, ainsi que «l'accès aux meilleurs emplois et meilleure sécurité sociale».

Le ministre Hugues Ngouélondélé a conclu son propos en ces termes: «Je réitère l'engagement de notre pays à mettre en place des politiques nationales inclusives en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale conformément aux conventions et recommandations de l'OIT»

G-S.M.

COUP D'OEIL EN BIAIS

Voleurs de câbles électriques sur le viaduc de Kintélé

Une bande de voleurs écumant le viaduc de Kintélé, à Brazzaville. Le vendredi 3 juin 2022, la société Energie électrique du Congo (E2C) a réhabilité l'éclairage public de cette route longue d'environ 7 kilomètres. Mais, à peine une semaine après, elle a enregistré des actes de vandalisme sur ses installations électriques. En effet, 4 kilomètres de câbles électriques en cuivre et des équipements de commande ont été arrachés et emportés par les malfrats, plongeant une fois de plus la route dans le noir, la nuit. De l'avis de certains, les auteurs de ces actes bénéficieraient de complicités pour s'offrir ce palmarès d'incivisme. Les usagers invitent les services de sécurité à plus de dynamisme.

Interpellée pour maltraitance infantile

La gendarmerie a interpellé récemment à Pointe-Noire, une femme qui punissait son fils en l'enfermant dans un puits aménagé afin de l'empêcher de s'éloigner du domicile parental. La vidéo de l'acte de cette femme, postée sur les réseaux sociaux, a suscité l'indignation, défrayé la chronique et créé le buzz. Jeudi 9 juin dernier, dans sa page Facebook, le journal Le Troubadour avait lancé un appel à tous ceux qui reconnaîtraient cette femme et les deux hommes aperçus dans la vidéo, d'alerter les services de sécurité.

Drame sur le CFCO : mort de deux passagers clandestins !

Deux jeunes hommes ont eu l'idée fatale, jeudi 8 juin dernier, de voyager perchés sur le conteneur d'un train de marchandises à destination de Pointe-Noire. Mais à la gare de Madingou, ils ont été "fouettés" par un câble électrique du réseau aérien de la société Energie électrique du Congo, au niveau du passage à niveau et projetés entre deux wagons. Ils sont morts, écrasés par le train. Ce sont deux cadavres défigurés que les secouristes ont repêchés. L'on ne sait pas encore s'ils ont été identifiés. Leur mort donnera-t-elle une leçon aux clandestins pour ne plus se hisser sur les toits des wagons ?

Un taximan ayant fui avec les affaires de ses clients sous les verrous

C'est fait ! Le chauffeur de taxi qui a fui le 21 mai dernier avec les objets de deux clientes qu'il avait prises à Mougali pour les conduire à Mfilou-Ngamaba a été interpellé et placé sous les verrous. Ses deux victimes ayant porté plainte contre lui, la police s'est rapidement mise au travail. Elle a pu ainsi mettre la main sur lui le samedi 4 juin, en possession des téléphones des plaignantes. Le taximan voleur est un jeune homme de 35 ans, célibataire et père, semble-t-il, de deux enfants. Il aurait simulé une panne et demandé à ses clientes de descendre l'aider. Malheureusement, en rallumant la voiture, il avait fui emportant un congélateur, un sac à main contenant 50.000 francs CFA. Il aurait avoué son forfait. I

Curieuse dispute dans un bus de la STPU

Il s'en passe des scènes cocasses dans les bus de la Société de transport public urbain (STPU) à Brazzaville! Samedi 21 mai 2022, vers 15h, sur la ligne 102 B qui dessert Agri-Congo à Mayanga, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, un client qui a réclamé avec insistance son ticket de bus, a failli en venir aux mains avec la receveuse qui ne voulait rien savoir. La discussion a pris un niveau tel que les autres clients, gênés, s'en sont mêlés. «Je ne te le remettrai pas, le ciel ne tombera pas», a lancé, en lingua, la receveuse. Ce comportement a provoqué un tollé de désapprobation. «C'est avec ça qu'ils payent leurs ristournes journalières et prennent leurs bières à la fin du service», a renchéri un client.

Bientôt une corniche carrossable opérationnelle entre Louingui et Loumo

Si par le passé, il était impossible de parcourir en un jour les villages de Louingui, Kihinda, Kingoma-Dibengi, Banda-Mbanza, Bitsika, dans le district de Louingui, d'une part, et Mankoussou, Nsaka, Mbanza-Baka, Mbanza-Nganga (le village de Feu Norbert Ntietie, un riche commerçant du district), Yanga-Moukongo, Mpete et Kimpalala, dans le district de Loumo d'autre part, aujourd'hui à la faveur à la fois d'une convention de partenariat signée entre le ministère des Eaux et forêts et une société malaisienne, on a la possibilité novatrice de partir de Brazzaville pour Louingui via les localités suscitées. Un caterpillar et d'autres véhicules 4x4 sont déjà à pied d'œuvre depuis 2021 et travaillent avec l'idée de joindre Louingui, point de départ de ce chantier. Le tronçon Kimbéli-Moukounkou, dernier maillon de cette corniche Pool-sud, est en train d'être travaillé et nivelé. Entre Louingui et Loumo, sièges respectifs des deux districts, les travaux de latérite sont quasi-terminés.

EXCLUSIF: GUEORGUY TCHEPIK, AMBASSADEUR DE RUSSIE AU CONGO

«La Russie n'est pas du tout isolée sur la scène internationale!»

Diplomate chevronné et fin connaisseur de l'Afrique, pour avoir servi dans plusieurs pays du Continent, Gueorguy Tchepik, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, a présenté ses lettres de créance au Président Denis Sassou-Nguesso en septembre 2019. Dans l'interview exclusive qu'il nous a accordée, il fait le point de la coopération russo-congolaise. Il évoque également le dossier brûlant de la crise ukrainienne qui défraie aujourd'hui la chronique.

***Excellence, près de trois ans après la présentation de vos lettres de créance au Président de la République Denis Sassou-Nguesso, où en est la coopération russo-congolaise?**

** Cela fait bientôt trois ans, effectivement, que je suis ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo. Nous avons parcouru un long chemin qui n'était pas facile dans notre coopération. Le plus grand événement à souligner, c'est la participation du Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, au premier sommet Russie-Afrique qui a eu lieu à Sochi, en octobre 2019. Cette participation faisait suite à une visite officielle du Président congolais à Moscou, en mai 2019.

En ce qui concerne les autres points de notre coopération, on peut noter l'augmentation

du nombre de bourses d'études pour les Congolais. On est passé de 75 à 150 pour l'année 2022-2023. J'espère qu'on va maintenir cette place pour l'avenir.

On a signé des accords qui permettent aux journalistes des médias congolais de bénéficier des matériels des agences de communication russes.

Un des résultats concrets de notre coopération, c'est dans le domaine de la médecine. Nous avons réalisé un projet humanitaire dans le domaine de l'oncologie au profit de l'Association Jhony Chancel pour les albinos. Deux semaines de travail au Congo des spécialistes russes ont permis d'organiser la formation, la réalisation des examens, etc. Ce projet aura une suite à l'échelle nationale.

Nous allons étudier dans quelle mesure on peut réaliser des consultations à distance par visioconférence par des



Gueorguy Tchepik

spécialistes russes, pour aider les Congolais souffrant de différents types de cancers.

Dans le domaine de la médecine, nous avons aussi un mémorandum qui est à l'étude. J'espère qu'il va être signé dans un avenir très proche. Il existe d'autres projets, mais ce serait prématuré d'en parler.

La Russie a été parmi les pays qui ont accordé une aide humanitaire, surtout médicale, dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous avons, en effet, remis un lot de matériel en septembre 2020. De plus, le vaccin russe Sputnik a été choisi par le Congo comme vaccin principal dans sa campag-

ne nationale de vaccination. Beaucoup de Congolais ont bénéficié de ce vaccin très efficace qui a permis de lutter contre cette pandémie et d'éviter d'énormes pertes en vies humaines, comme on a vu dans d'autres pays.

Nous avons aussi accordé une aide humanitaire aux personnes victimes des inondations dans la partie septentrionale du pays, en 2019-2020.

En matière d'énergie, une société pétrolière, Loukoil, s'est installée au Congo. Elle travaille avec la société italienne Eni. D'autres sociétés ont manifesté leur intérêt pour le secteur pétrolier du Congo.

La Russie et le Congo ont signé, en 2019, un accord pour l'exploitation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. On a également signé deux mémorandums en la matière. Ce qui nous permet d'espérer le lancement d'une coopération concrète.

Toujours dans le domaine de l'énergie, il y a des projets qui visent à amener l'énergie électrique dans les régions éloignées du Congo. Nous sommes en train d'en discuter les modalités.

La 5e session de la Commission mixte Russie-Congo a eu lieu à Moscou, en décembre 2019. A cause de la pandémie de COVID-19, la 6e session a été reportée. Après concertation, on s'est mis d'accord qu'elle se tienne en septembre prochain, à Brazzaville.

En politique, nous pouvons parler du partenariat entre le Parti congolais du travail et le parti Russie unie, que nous considérons comme un point important de notre coopération.

Dans le domaine de la Culture, notre Centre culturel travaille d'une manière efficace. Tout récemment, des peintres congolais ont pris part, à Dakar, au Sénégal, à la 1ère édition du projet «Ecole Innopraktika et des saisons russes», un programme de formation ouvert aux peintres et sculpteurs africains en vue de renforcer leurs capacités. Un des peintres congolais a, d'ailleurs, remporté un prix au cours de cette rencontre culturelle. Il va bénéficier d'un stage de formation à Saint Pétersbourg.

Un accord a aussi été signé

entre les huissiers de Russie et la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo. Cet accord concerne la lutte contre le blanchiment d'argent destiné à financer le terrorisme.

***Comme vous le savez, certainement, Excellence, le Congo est confronté à la récurrence notamment des pénuries de carburant et des coupures d'électricité. On sait qu'il existe un projet russo-congolais pour la construction d'un pipe-line reliant Pointe-Noire à Brazzaville et d'une centrale électrique. Où en est-on avec ces projets?**

**Il s'agit plutôt de petites centrales électriques qui pourront diminuer les pénuries d'électricité dans l'arrière-pays. Nous sommes en discussion avec la partie congolaise.

En ce qui concerne le projet de pipe-line, qui devrait relier Pointe-Noire et Brazzaville à Maloukou-Tréchet, notamment, je peux dire qu'il a connu un retard dans sa mise en œuvre à cause de la pandémie de COVID-19. Mais nous sommes actuellement au point où nous pouvons passer à des actes concrets, puisque, du côté russe, tout est fin prêt.

***Il existe aussi un projet sur la production en quantité industrielle des poulets de chair et sur la pisciculture...**

**En ce qui concerne la pisciculture, nous sommes dans l'attente de l'appel d'offres qui devrait être lancé en octobre-novembre, mais qui traîne. Les entreprises russes sont prêtes à y participer. Au cas où une entreprise russe remporterait l'appel d'offres, d'autres projets d'une échelle plus importante pourraient être étudiés. En tout cas, la Russie dispose d'un grand potentiel dans le domaine de la pisciculture.

Quant au projet de poulets de chair, il peut avoir un grand succès. Mais le problème majeur, pour le moment, c'est l'absence de l'alimentation de base au Congo, mais aussi, paraît-il, dans la sous-région, pour la production industrielle des poulets. C'est ce qui bloque ce projet pour le moment.

***Le sommet Russie-Afrique est prévu en octobre de cette année. Où en est-on avec les préparatifs?**

**Le sommet Russie-Afrique va effectivement avoir lieu cette année, mais pour le moment, ni la date de sa tenue, ni le lieu ne sont pas encore connus.

***Avec la crise ukrainienne, on constate que la Russie est de plus en plus isolée sur la scène internationale. Quel est votre commentaire?**

** Je crois que c'est un peu

déplacé comme thèse. Si nous avons des graves problèmes avec un groupe de pays qui s'est arrogé le droit de juger de l'avenir du monde, on ne peut pas dire que la Russie est isolée, puisque nous entretenons de bonnes relations avec la grande majorité des pays du monde qui partagent notre vision de relations internationales, de coopération gagnant-gagnant, mais surtout, des règles basées sur le droit international. Je souligne que c'est la grande majorité des pays du monde. Nous avons beaucoup de partenaires valables pour organiser une bonne coopération pour le codéveloppement qui serait bénéfique à tout le monde.

***Cela fait aujourd'hui plus de trois mois que cette crise perdure. Comment envisagez-vous son issue?**

**La cause de cette crise, c'est que les préoccupations de la Russie, formulées depuis de longue date en ce qui concerne les questions vitales de notre sécurité ont été ignorées par les pays de l'Occident. Ce n'est pas seulement la question de l'Ukraine, mais aussi celui de l'élargissement rampant de l'OTAN vers nos frontières qui a créé des problèmes, des menaces pour notre sécurité. L'Ukraine qui a été utilisée comme fer de lance de cette politique agressive vis-à-vis de la Russie, c'est un grand problème pour nous, puisque le sens de l'existence du régime en place à Kiev, c'était de détruire non seulement les Républiques du Donbass qui n'ont pas voulu se soumettre au coup d'Etat de 2014, mais l'idée maîtresse de l'idéologie du régime en place à Kiev, c'est aussi de détruire la Russie. L'opération spéciale de l'Armée russe a été lancée au moment où on n'avait plus de doute sur l'imminente attaque ukrainienne contre les Républiques du Donbass et la Crimée qui fait partie de la Russie.

Cette opération dure, oui, mais, petit à petit, on va réaliser tous les buts qui ont été assignés dès le début. D'abord, c'est la libération totale des territoires des Républiques du Donbass, ce qui est en train de se faire.

Puis, il y a la démilitarisation de l'Ukraine, parce que ce pays a été dopé en armes qui étaient, en fait, dirigées contre la Russie, contre notre sécurité.

Le troisième but, c'est la dénazification, parce que le régime ukrainien qui est arrivé au pouvoir en 2014 est un régime nationaliste et nazi ; parce que pour nous, ceux qui portent les insignes nazis sur leurs uniformes, ceux qui se comportent comme des nazis en intimidant les gens, ceux qui tuent les gens et commettent des crimes à la manière des nazis sont bel et bien des nazis. Donc, c'est très important de réaliser ces buts, d'éradiquer ce mal qui est en train de monter la tête en Europe.

Propos recueillis par Vêran Carrhol YANGA



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P. : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P. : 218 Tél. /Fax : (+242) 22 281 08 00 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFIRQUE ET MADAGAS CAR (ASECNA)

Date: 17 Juin 2022

AON N°: 2022/0611/ ASECNA /DGRP/CO/IGC.

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer les «Renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, à la Représentation de l'ASECNA au CONGO, et à l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'objet.

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des prestations de renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, à la Représentation de l'ASECNA au CONGO (3 lots).

Lot 1 : Renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville.

Lot 2 : Renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques de Pointe-Noire.

Lot 3 : Renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques d'Ollombo.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60 / 05 377 95 83, à compter du 17 juin 2022.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de MayaMaya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 18 juillet 2022 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 18 Juillet 2022 à 13 heures précises.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 18 Juillet 2022 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport MayaMaya, BP-218 à Brazzaville.

8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

NB : vous trouverez toutes ces informations sur le site web de l'ASECNA : www.asecna.aero

Le Représentant de l'ASECNA au Congo
JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

GOVERNANCE FORESTIERE

Le Gouvernement et l'Union européenne unis contre l'exploitation illégale du bois

Dans le cadre de l'accord de partenariat volontaire (APV) pour l'application des réglementations forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT), le Gouvernement et l'Union européenne (U.E) ont tenu la 15^e session du comité conjoint de mise en œuvre de cet accord, du 7 au 8 juin 2022 au ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville.



Giacomo Durazzo et Rosalie Matondo signant l'aide-mémoire

La cérémonie d'ouverture de la session a été coprésidée par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo. En présence de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, de quelques ambassadeurs des Etats membres de l'Union européenne, etc.

Au terme des travaux un aide-mémoire a été signé entre la ministre de l'Economie forestière et l'ambassadeur de l'U.E. Giacomo Durazzo a récapitulé les points saillants des discussions, des recommandations formulées et les engagements pris par la 15^e session. Les conclusions ont révélé que malgré les avancées réalisées, des défis restent à relever. Au nombre des avancées, on note la finalisation de la stratégie d'observation indépendante des forêts par la société civile et le soutien du programme d'accompagnement au changement organisationnel (PACO), financé par la coopération britannique. Le principal défi auquel l'APV-FLEGT fait face reste le déploiement du système informatisé de vérification de la légalité des bois (SILVL).



Giacomo Durazzo, Rosalie Matondo et Ludovic Ngatsé, à la fin des travaux

Le SILVL un outil fondamental, selon les conclusions, pour assurer la transparence dans le secteur et contribuer à une meilleure gouvernance forestière. Un appel a été lancé pour poursuivre le chantier, afin de parvenir à l'usage du système informatisé de vérification de la légalité des bois, dans les meilleurs délais. Le 15^e comité conjoint envisage la mise en place d'un comité interministériel entre les ministères de l'économie forestière et des Finances pour la mobilisation des fonds. L'autre difficulté relevée a porté sur la rédaction du rapport annuel 2021. Une feuille de route a été adoptée pour le plan de travail annuel 2022 et pour relever les différents défis. L'ambassadeur de l'Union européenne au Congo a déclaré: «notre accord est ambitieux, et pour atteindre les objectifs communs, nous devons davantage faire preuve d'implication et de parfaite coordination. L'APV-FLEGT au Congo demeure un processus participatif et que ses instances de mise en œuvre sont des lieux privilégiés de discussions franches et ouvertes sur toutes les questions liées à la gestion durable et à la bonne gouvernance forestière».

La ministre de l'Economie forestière a souligné les efforts entrepris par le Congo dans la gestion durable des forêts. «Depuis deux décennies, la mise en œuvre du partenariat dans le cadre d'une politique de gestion durable des forêts a pu se forger un leadership dans la sous-région Afrique centrale. Le Congo, avec ses 23,5 millions d'hectares de forêts, couvrant 69 % de son territoire national, a indéniablement un rôle essentiel à jouer sur l'urgence de la préservation des forêts, en considération des fonctions sociales, économiques et surtout environnementales en lien avec la lutte à l'échelle globale contre le changement climatique. Le partenariat entre le Gouvernement et l'U.E constitue un maillon important dans la chaîne de mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs escomptés.»

Philippe BANZ

JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo réaffirme son engagement dans la protection de «notre Terre»

«Une seule terre»: c'est sur ce thème que la communauté internationale a célébré le dimanche 5 juin 2022 la Journée mondiale de l'environnement. Au Congo, le Gouvernement a marqué l'évènement par une marche dite «Marche verte du Congo pour une seule terre», conduite par Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo.

La cheffe de ce département était accompagnée de ses collègues de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou et de l'Energie et hydraulique Honoré Sayi; des chefs d'agences du système des Nations unies (SNU) avec à leur tête le coordonnateur résident Chris Mburu, les membres du corps diplomatique accrédité au Congo, etc. La marche a eu pour point de départ le siège de la commune de Moungali. Elle s'est poursuivie sur l'avenue de la Paix, en passant par la rue Mbochi, puis l'avenue des Anciens enfants de troupe (AET), pour déboucher au siège de la préfecture de Brazzaville. «Nous sommes en train de marcher pour protéger

cet habitat. Comme vous avez vu le thème, nous avons une seule terre, il faut la préserver. La problématique de la protection de l'environnement est au centre de nos vies. Il est question pour nous de sensibiliser, d'interpeller et je pense que cette première édition, nous allons certainement la réitérer, parce qu'il y a un grand engagement», a dit Arlette Soudan Nonault, invitant la population à s'approprier la question de protection de notre planète. Pour le coordonnateur résident du SNU, «préserver nos ressources, c'est nous assurer une vie meilleure, la santé pour tous, une alimentation de qualité, une biodiversité source de richesses naturelles. Les



Un des temps forts de la marche

tourbières, les aires protégées, les zones minières, la faune et la flore, la production agricole, la résilience face aux aléas climatiques constituent autant de composantes de cette terre unique que les agences des Nations unies s'efforcent de préserver, protéger et valoriser, à travers leurs différentes interventions en appui aux efforts du Gouvernement congolais et de ses citoyens, en partenariat

avec les institutions nationales, la société civile et la population tout entière.»

A rappeler que cette journée a été instituée en 1972 par les Etats membres des Nations unies. Elle est l'occasion pour l'humanité de porter le plaidoyer des Gouvernements et la sensibilisation des personnes sur la nécessité de la protection de l'environnement et de l'habitat.

E-M.-O

TOURISME

Signature d'un plan de travail pluriannuel avec le PNUD

Après plusieurs mois de labeur, le ministère du Tourisme et des loisirs et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) ont procédé mercredi 8 juin 2022 à la signature d'un plan de travail pluriannuel 2022-2023 au siège du PNUD à Brazzaville. Les deux parties ont été représentées respectivement par Destinée Hermella Doukaga, ministre du Tourisme et Maleye Diop, représentant résident de cette agence onusienne au Congo.

La signature de ce plan de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du pilier de la diversification économique 2020-2021 et à l'appui à la valorisation de l'écotourisme à travers les espèces animales: éléphants, gorilles et des arbres millénaires non admis à l'exploitation forestière, ainsi que des cultures traditionnelles. Ce plan de travail a été élaboré en cohérence avec les orientations stratégiques du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Ce plan est structuré en sept cibles opérationnelles, entre autres la révision de la Stratégie nationale de développement durable du Tourisme en République du Congo; la promotion

des produits écotouristiques à travers l'organisation d'un atelier de sensibilisation et d'échanges sur les opportunités de développement écotouriste. Il est chiffré à 863 mille 600 de dollars américains, soit environ, 536.596.133 FCFA. Bruno Gervais Ibata, directeur général du Tourisme et de l'hôtellerie a rappelé que le Tourisme a été retenu comme l'un des axes prioritaires de la diversification et de la relance économique, afin de bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente à travers les secteurs porteurs de croissance. Après le paraphe des documents, le représentant du PNUD au Congo s'est dit disposé à accompagner le Gouvernement



Photo de famille

dans la promotion du secteur touristique, qui est un secteur créateur de richesse. La ministre du Tourisme quant à elle a déploré que le tourisme est encore à un stade embryonnaire avec des investissements insuffisants. «Le Président de la République a fait le pari de porter le tourisme comme un secteur hors pétrole. Le Congo a besoin des partenaires non seulement pour l'accompagner

dans le Projet de société du Président de la République, mais aussi dans le cadre du PND. Que le PNUD puisse compter sur la volonté et l'engagement du Gouvernement, car l'atteinte de ces objectifs nécessite la conjugaison des efforts avec tous les partenaires techniques et financiers», a déclaré la ministre Hermella Doukaga.

Victor GUEMBELA

SIXIEME EDITION DU MARCHE ARTISANAL "ZANDO YA BETO"

Inciter les Congolais à consommer les produits locaux

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo a procédé, mercredi 8 juin dernier à Brazzaville, au lancement de la 6^e édition du marché de l'artisanat dénommé «Zando ya beto» (notre marché), sur le thème: «Les métiers de l'artisanat au concours de l'économie congolaise».

L'objectif principal est d'inciter les populations à consommer le made in Congo, selon la ministre de l'artisanat. La consommation des produits locaux permet «d'offrir des débouchés à nos artisans et surtout permet de lutter contre la vie chère, autre fléau qui menace nos pays dans le contexte actuel», a-t-elle souligné. Cet événement de 10 jours, se déroule simultanément à la direction générale de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) et au centre international de conférence de Kintélé. Il regroupe les artisans congolais évoluant dans divers secteurs d'activités: l'agroalimentaire, le textile, le cosmétique, la peinture, etc. Pour Mireille Opa Elion, directrice générale de l'ANA qui a abrité la céré-

monie de lancement, l'artisanat vaut la peine d'être célébré. D'autant qu'il constitue un «maillon indispensable pour la diversification de l'économie, porteur et créateur d'emploi...donc, un levier sûr pour résorber le chômage des jeunes et lutter contre la pauvreté». Chris Lorsini N'Siela au nom du collectif «Zando ya beto» a indiqué qu'à travers ce concept, les artisans congolais visent à «hisser, en partenariat avec les différentes structures publiques, les couleurs de la nation congolaise, afin de la représenter valablement sous d'autres cieux». C'est ainsi qu'il importe de résumer le concept «Zando ya beto» par le fait de «célébrer et magnifier le Congo qui construit, qui transforme, qui répare, qui fabrique,



La coupure du ruban symbolique par Jacqueline Lydia Mikolo

qui désaltère, qui habille, qui alimente, qui taille, qui sculpte, qui décore et qui peint», a soutenu Jacqueline Lydia Mikolo, à l'ouverture, de cette édition. La ministre des PME a par ailleurs invité les Brazzavillois à prendre d'assaut les sites retenus pour cette édition, tout en assurant les artisans de la disponibilité de son département à accompagner et à soutenir tous ceux

qui désirent organiser des activités similaires. La première édition de «Zando ya beto» a été lancée le 19 septembre 2020. S'en sont suivies les éditions du 12 au 13 décembre 2020, du 18 au 20 décembre 2020, du 17 mars au 17 avril 2021 et du 14 au 17 juillet 2021.

Marcellin MOUZITA

AGRICULTURE

Promouvoir le secteur pour réduire la dépendance alimentaire

L'agriculture est inscrite en bonne place dans le PND 2022-2026, entendu que c'est un des secteurs sur lequel le Congo veut s'appuyer pour la diversification de son économie, la création de richesse et d'emplois. Malgré cette volonté réitérée depuis toujours, le pays reste fortement dépendant des importations alimentaires, environ 700 milliards de FCFA chaque année. Le Dr Jeannin Patrick Ndamba, expert agricole doté d'une longue expérience dans les projets nous expose sa vision. Pour lui il faut mettre en valeur nos terres pour diminuer les taux d'importations.

Quel regard pouvez-vous sur la question de fortes importations des produits alimentaires par le Congo?

**C'est le reflet d'une agriculture dont la productivité des facteurs et la transformation sont très faibles et une création de valeur quasi nulle. La contribution de l'agriculture au PIB est d'environ 5% contre une moyenne de 18 à 20 % pour les pays de la CEMAC comme le Cameroun, le Tchad voire la RCA. Nous sommes en face d'une agriculture de subsistance qui essaye de se maintenir sans de véritables appuis. C'est d'ailleurs cette agriculture de subsistance qui a fait preuve de résilience pour assurer l'approvisionnement des marchés en produits vivriers pendant la période de confinement du fait de la COVID-19.

***Le pays a bénéficié de beaucoup de projets d'appui au**

développement de l'Agriculture de la part des partenaires multilatéraux, mais le secteur n'a presque pas décollé. Est-ce que l'agriculture peut se développer avec les projets?*

**Un projet est un ensemble cohérent et organisé d'activités, limitées dans le temps et l'espace qui nécessitent des moyens humains, financiers, matériels, pour améliorer une situation préalablement identifiée. Il est censé servir de levier de transformation de l'action publique à plus grande échelle. En d'autres termes, les projets que vous évoquez devaient produire des résultats susceptibles d'être capitalisés dans des programmes de grande envergure pour transformer le visage de notre agriculture. Mais ce n'est pas le cas.

Pourquoi?

**C'est le manque au niveau



Dr Jeannin Patrick Ndamba

national d'un instrument efficace et efficient de monitoring, d'orientation pour permettre une véritable optimisation de toutes ces ressources mobilisées dans le cadre des projets. Il n'est pas rare de trouver deux partenaires voire trois, financer les mêmes choses. Or, le Congo est partie prenante de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. Ce sont deux dispositifs complémentaires qui encouragent les donateurs et les receveurs à mettre en place des systèmes de mise en œuvre et de suivi en vue d'évaluer les progrès à travers les résultats générés par les programmes et projet en coopération. En plus, ce dispositif incite les pays à développer une capacité nationale de conception de mise

en œuvre des projets en coopération. Voilà des préalables essentiels pour que les projets contribuent au développement de l'agriculture, à condition aussi que le Congo consacre au moins 10% du budget national au financement de l'agriculture comme le recommande l'UA à travers la déclaration de Maputo.

Les zones agricoles protégées «ZAP» que le ministère de l'Agriculture expérimentent peuvent-elles aider à relever les défis actuels?

**Une des contraintes au développement agricole est l'accès durable au foncier. De manière récurrente nous assistons à des déplacements des agriculteurs suite à des expropriations ou affectations

à d'autres usages des terres précédemment occupées par des agriculteurs. Cela a conduit des pays comme la France à mettre en place un outil dénommée zone agricole protégée «ZAP». La ZAP sert donc à protéger les terres agricoles contre l'urbanisation ou leur occupation à d'autres fins. Pour protéger les superficies agricoles aménagées par le ministère de l'Agriculture, il y a nécessité d'un encadrement juridique et légal pour en faire des outils, pouvant contribuer à la protection du foncier agricole national.

Quelle stratégie adopter pour développer l'agriculture?

**Il faut savoir que notre agriculture évolue dans un contexte d'économie de marché où le maître mot est la compétitivité. La politique ou la stratégie à mettre en œuvre doit de manière audacieuse favoriser une véritable connexion des acteurs aux marchés. L'accès aux marchés améliore les revenus des acteurs, permet de structurer la production, un meilleur accès aux intrants de qualité, aux services financiers etc. Une telle politique s'appuie sur «loi des quatre I»: Institutions, Infrastructures, Incitations et

Intrants. Il s'agit là de quatre (4) piliers fondamentaux qui interagissent de façon cohérente pour assurer l'efficacité de la politique ou de la stratégie. Par exemple, si l'environnement n'est pas incitatif, les infrastructures, même les plus modernes ne serviront pas à grand-chose. C'est le cas des couts de péages élevés sur la RNI qui annihilent les effets bénéfiques sur la fluidité et la réduction des délais de transport des produits agricoles. Nous espérons que le PND 2022-2026 corrigera tous ces travers.

Avec la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), quelle place donnerez-vous à l'agriculture dans cet espace?

**La ZLECAF profitera d'abord aux pays qui ont réussi à bâtir des systèmes agricoles et agroalimentaires viables, performants et connectés aux marchés. L'agriculture congolaise «est menacée de marginalisation». Nous le voyons déjà avec le Cameroun qui profite des infrastructures routières pour conquérir le marché congolais. Si nous voulons avoir une place, il faut muscler le secteur privé local, qui dispose jusqu'à ce jour de maigres moyens qui l'empêchent de se développer.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Jules Loubassou Nkounkou, docteur en philosophie

«L'idée de puissance chez Spinoza», tel est le thème de thèse de doctorat unique en Lettres, arts et sciences humaines soutenue le lundi 9 mai dernier, à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville par Jules Loubassou Nkounkou. Le jury était présidé par le Pr Charles Zacharie Bowao. Simplicie Yodé Dion, maître de conférences, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) en était le rapporteur externe; le Professeur Auguste Nsonsissa, le rapporteur interne; le Pr Grégoire Lefouoba, l'examineur; et Jean-Claude Bayakissa, maître de conférences, le directeur de thèse.

Le travail philosophique du Docteur Jules Loubassou Nkounkou se proposait d'interpréter l'idée de puissance dans l'optique philosophique de Spinoza, et à montrer et comprendre le rôle, le statut et la présence du concept de puissance dans le projet libérateur éthico-politique spinozien, et les leçons inhérentes à ce projet dans les sociétés actuelles. Il a essayé de faire voir les enjeux des idées liées à la puissance dans les sociétés ou civilisations du temps présent. Quels sont les faits que nous sommes en train de vivre ici et maintenant? Voilà la question ayant motivé ce travail philosophique.

Certes, les faits que nous vivons versent nos sociétés dans le malaise, la faiblesse d'esprit, à vrai dire, dans une crise de puissance d'agir, une crise des valeurs de puissance. Lesquelles valeurs sont l'éthique, la joie, l'amour et la liberté. Nos sociétés sont attristées. Voilà pourquoi elles sont devenues faibles d'esprit, et elles ne peuvent pas changer les choses. Puisque la tristesse diminue la puissance. Le monde est tombé dans une crise d'éthique de la joie. Cette crise est cultivée par la réalité mystico-politique, qui est une continuation de la

réalité théologico-politique dont fait état Spinoza. D'où nous observons ici et là les conséquences fâcheuses des passions ou affects tristes, s'illustrant par les guerres (allusion faite à la guerre d'Ukraine avec toutes ses répercussions), la crainte du virus de COVID-19, la tyrannie, le tribalisme, le racisme, les élections truquées et ses conséquences néfastes, l'homosexualité, la pédophilie, le sacrifice d'albinos, le transhumanisme, etc. C'est cet état d'esprit affectif qui conduit le monde dans le malaise ou l'impuissance d'âme ou cet état de vie et demie, dont l'expression est la crainte, la domination, l'immigration sauvage, le terrorisme et les violations des droits de l'homme.

L'idée force, pour le Docteur Jules Loubassou Nkounkou, est celle de comprendre que nous vivons l'impuissance du monde, ce qui est absurde. Car le monde en lui-même est une puissance de nature. Ceci étant, il faut que l'humanité s'efforce de construire une éthique de la joie, de se maintenir dans la puissance existentielle, et cela aux fins de tendre vers la plénitude, par-delà la furie des affects. L'objectif est celui de faire en sorte que l'homme s'efforce à assurer le



Le nouveau docteur entouré par les Prs Simplicie Yodé Dion, Grégoire Lefouoba, Charles Zacharie Bowao et Auguste Nsonsissa.

maintien des forces de vie, à persévérer dans sa puissance d'agir ou d'être d'après le commandement de la raison. Il s'impose à l'homme cet effort pour changer sa vie existentielle. Par exemple, le pédophile, le transgenre, le sorcier, le tyran, l'homosexuel, le zoophile, etc. doivent changer leur vie existentielle. L'homme doit s'atteler à rechercher la puissance et la liberté de l'esprit ou de pensée, la libération de la foi, la vérité, le vrai bonheur, la vraie vie, la béatitude, la perfection. Comment? En se libérant de la servitude des affects tristes, de l'imagination, des fausses croyances, de l'obscurantisme. Comment une fois de plus? Par le «conatus». Ceci, dans une vraie Cité ou vraie République, mieux dans un Etat-puissance reposant sur la raison, et où existe une démocratie-puissance ou absolue, c'est-à-dire une puissance collective souveraine.

L'urgence, aujourd'hui, est celle de penser et de faire nôtre la Substance infiniment absolue, et cela pour la constitution d'un absolu de puissance, et non d'un

absolu de guerre, ni d'un absolu tribaliste, encore moins raciste. Puisque les diverses races et ethnies, en tant qu'étant naturels, sont une puissance naturelle, non

Il n'y a pas lieu de pleurer face à cet Etant, lequel exprime une puissance immanente. C'est à ce niveau de réflexion, d'ailleurs, où se déploie une ontologie immanente de puissance donnant lieu à une éthique de puissance, et entraînant d'un seul coup une politique de puissance. Il faut le connaître, cet Etant en tant que Dieu-Nature, premier principe et cause des choses. Car c'est en lui que réside la puissance. Par conséquent, c'est dans cette métaphysique, qui est la connaissance des propriétés de l'Être ou de Dieu-Nature posé comme premier principe et cause des choses, qui est aussi une éthique, que l'on trouve la puissance. Le dévoilement de la



Docteur Jules Loubassou Nkounkou

une impuissance d'agir de nature. C'est à ce moment-là que nous parviendrons à conserver notre être de puissance. L'urgence est de savoir que nous, en tant que chétifs humains, vivons dans un monde immanent, dans cet Etant immanent, lequel nous tentons de comprendre, au lieu de le juger ni de s'en moquer.

puissance passe par l'évaluation de la Bible, de la critique du bloc théologico-politique et par le recul des figures anthropomorphiques, des préjugés et délires, lesquels relèvent du fini, des jeux plaisants des simples personnes qui ne sont pas douées de puissance. Parmi ces simples personnes qui n'ont pas de puissance, nous

parlons des tyrans, pédophiles, homosexuels, transgenres et sorciers. Ces derniers sont des agents du diable. Le diable, c'est le néant. Alors, le sorcier c'est le néant ou le vide. En ce que la sorcellerie c'est le refus et l'absence de puissance. Elle est un pouvoir («potestas»), non une puissance («potentia»). Puisqu'elle contribue à la destruction du genre humain. Voilà pourquoi elle n'existe pas comme puissance, mais elle existe seulement comme pouvoir. La sorcellerie ne nous permet pas de connaître notre puissance ou nature que nous désirons porter à sa perfection. La perfection humaine passe par la mystique, et celle-ci a des affinités avec la science intuitive.

Aussi la nature c'est la puissance en activité, en acte, donc elle est une richesse naturelle actuelle. Il suffit d'en inspirer pour un monde de puissance. Là nous pensons à la richesse naturelle comme le pétrole, le diamant, le bois, l'or, le coltan, le fer, le cuivre, le mercure, le cobalt, etc. On voit que le pétrole, cet étant dans l'Etant, est une puissance de nature en activité ou en acte présentement et susceptible de donner une vie meilleure à l'humanité. Mais malheureusement, la population ne connaît pas la puissance du pétrole en Afrique. Il ressort de là que le pétrole est une question ontologique.

Il est avéré que chez Spinoza, philosophe rationaliste par excellence, tout ce qui existe est porteur de puissance. Et que le concept de puissance structure à la fois la métaphysique, l'anthropologie, la théologie, l'éthique et la politique, et que, finalement, nous vivons la puissance spinozienne de nos jours dans tous les compartiments de l'exister: c'est la contemporanéité spinozienne, pour conclure.

NKOUNKOU MOUBATI

RD CONGO

Le Roi des Belges raffermi le climat des relations avec Kinshasa

Le souverain belge Philippe, a effectué sa première visite officielle du 7 au 13 juin 2022, en République Démocratique du Congo. Une visite placée sur fond de travail de mémoire et de réconciliation entre la Belgique et son ancienne colonie. A son arrivée, le souverain belge et son épouse Mathilde, ainsi que toute sa délégation était accueillis à l'aéroport de Ndjili par le Président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et son épouse Denise.

Cette visite a revêtu une portée symbolique. La relation fut difficile entre les deux pays durant la fin de la présidence de Joseph Kabila de 2001 à 2018. Pendant son séjour, une œuvre d'art appartenant à l'ancienne colonie a été restituée, qui d'après la partie belge a permis de donner un nouveau souffle au partenariat avec Kinshasa. La santé, l'éducation, la formation et la protection des forêts ont été au menu des échanges entre les deux parties. Philippe et sa délégation ont eu un aperçu des secteurs où s'exerce l'aide au développement. La Belgique est le quatrième bailleur de fonds de la RD Congo après les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Le voyage du Roi des Belges s'est déroulé en trois étapes. D'abord Kinshasa avec entre

autres une visite mercredi 8 juin au musée national et un discours à l'Assemblée nationale. Ensuite Lubumbashi, ville minière, avec une intervention vendredi 10 juin devant les étudiants de l'université de cette ville, et enfin Bukavu, dernière étape de sa visite, une région en proie depuis près de trois décennies aux violences des groupes armés.

Dans un quartier périphérique de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu la clinique du gynécologue Denis Mukwege, co-lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2018 pour son action en faveur des femmes victimes de viols, a été visitée par le souverain Belge. C'est en plein regain de tension entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda que s'est effectuée cette visite. Le Rwanda est en effet accusé

par Kinshasa de soutenir une ancienne rébellion réapparue fin 2021, tandis que de violents combats opposent l'armée con-



Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et le souverain belge Philippe



Les deux couples, mains levées, symbole de la relance de la coopération

golaise à ces rebelles dans la province du Nord-Kivu.

Alain-Patrick MASSAMBA

EXTRAITS DU DISCOURS DU ROI PHILIPPE A KINSHASA

«...Il y a 62 ans, le Congo et la Belgique ont tourné une page essentielle de leur histoire commune. Depuis, votre pays a pris sa place, pleine et entière, dans le concert des Nations.

Aujourd'hui, vous souhaitez écrire un nouveau chapitre dans nos relations et regarder vers l'avenir, encouragé par la formidable jeunesse du peuple congolais qui ne demande qu'à valoriser ses talents.

Ecrivons ce nouveau chapitre ensemble.

Sans oublier le passé, mais en l'assumant pleinement, afin de transmettre à la nouvelle génération une mémoire réfléchie et pacifiée de notre histoire commune.

Bien que de nombreux Belges se soient sincèrement investis, aimant profondément le Congo et ses habitants, le régime colonial comme tel était basé sur l'exploitation et la domination.

Ce régime était celui d'une relation inégale, en soi injustifiable, marqué par le paternalisme, les discriminations et le racisme. Il a donné lieu à des exactions et des humiliations.

A l'occasion de mon premier voyage au Congo, ici même, face au peuple congolais et à ceux qui aujourd'hui encore en souffrent, je désire réaffirmer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé.

Sincères regrets que j'avais exprimés dans la lettre que je vous ai adressée, Monsieur le Président, il y a deux ans maintenant, pour le 60ème anniversaire de l'indépendance.

Monsieur le Président,

Vous et moi sommes trop jeunes pour avoir vécu le Congo d'avant son indépendance.

Mais pour vous, comme pour moi, la présence belge au Congo, avant 1960, laisse aussi un héritage qui a ancré le pays dans ses frontières actuelles.

La préservation de l'intégrité territoriale du Congo est une préoccupation majeure que nous partageons.

Avant même l'indépendance, le futur Premier ministre Lumumba prônait déjà le maintien de l'unité de la nation congolaise. Aujourd'hui, l'instabilité à l'Est du pays où règnent trop souvent une violence inhumaine et l'impunité, demeure une grande source d'inquiétude pour nous tous. Cette situation ne peut plus durer. Il en va de notre responsabilité à tous d'y remédier.

Vous pouvez compter sur le soutien de la Belgique, au sein des instances internationales, à toute initiative visant à la stabilité et au développement harmonieux de l'Afrique des Grands Lacs. La reprise progressive de notre coopération militaire s'inscrit dans la même logique.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Dans les domaines de la santé et de l'éducation, des réalisations constantes unissent nos deux pays encore aujourd'hui.

La découverte du virus Ebola est due à la fois à un Congolais et à un Belge, les docteurs Muyembe et Piot.

Comme l'a rappelé le dernier Sommet Union européenne-Union africaine de février, nous, Européens et Africains, sommes proches par la géographie et interdépendants dans le monde globalisé actuel.

Nous avons donc tout intérêt à unir nos forces pour répondre ensemble à nos nombreux défis communs.

Cela requiert un grand sens de la collaboration, un vrai partenariat d'égal à égal, et une créativité à la hauteur des défis actuels.

La voix des Congolais et des Africains doit être entendue et prise en compte par rapport à tous les grands enjeux contemporains.

A cet égard, Monsieur le Président, je tiens, surtout en ces moments difficiles pour votre pays, à saluer vos efforts pour remettre le Congo sur la carte du continent, en renouant le dialogue avec vos voisins et en cherchant ensemble des solutions globales aux problèmes de la région.

Déjà en 1970, le Roi Baudouin notait que «le Congo au cœur de l'Afrique, la Belgique au cœur de l'Europe, ne peuvent plus formuler leurs problèmes en termes exclusivement nationaux».

L'avenir des générations futures, en Europe et en Afrique, dépend en grande partie de notre capacité, dès aujourd'hui, à coopérer en ce sens, avec lucidité et conviction.

SOMALIE

Investi, Hassan Cheikh Mohamoud pose en réconciliateur

Mercredi 9 juin dernier, le 10^{ème} Président de la Somalie moderne a été officiellement investi, au cours d'une cérémonie placée sous haute sécurité. A cette occasion, Hassan Cheikh Mohamoud qui a déjà présidé aux destinées de ce pays en 2012 et 2017, s'est voulu rassembleur et réconciliateur.



Hassan Cheikh Mohamoud

et à la fanfare à leur arrivée à Mogadiscio. De même, ils ont participé à une rencontre privée avec le nouveau chef de l'exécutif somalien et son prédécesseur Mohamed Farmajo.

Ces dernières années, les relations entre la Somalie et ses

trois voisins n'ont pas toujours été cordiales, notamment avec le Kenya. Pour Aby Ahmed, le départ de son allié proche Farmajo n'était pas une bonne nouvelle. Peu après, les différents chefs d'Etat ont tous rejoint, sous l'immense hangar

pavoisé de bleu et de blanc, la vingtaine de dignitaires étrangers invités pour l'intronisation officielle. Au nombre desquels, le Premier ministre égyptien et le ministre des Affaires étrangères émirati, tous les deux ont prononcé une brève allocution en signe d'amitié.

Le nouveau Président somalien a dans son allocution de circonstance évoqué en détail son projet pour les cinq ans à venir, et a alerté sur le drame de la sécheresse dans son pays. Il s'est par ailleurs entouré de ses deux prédécesseurs, puis a levé leurs bras en signe de victoire, un geste qui a manifestement été le mot d'ordre du jour, et un véritable élan de réconciliation pour le bien des populations de la Somalie.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Pouvoir et politico-militaires toujours en négociations

Le pouvoir de transition du Tchad et les groupes politico-militaires avaient entamé à Doha au Qatar, le 13 mars dernier des négociations, pour mettre un terme à la crise qui secoue ce vaste pays d'Afrique centrale depuis des années. Seulement, l'accord qui devrait permettre la participation des groupes rebelles au dialogue national inclusif pour la mise en place de nouvelles institutions de la République, un an après

le décès de son maréchal, tarde. Selon une source proche du pouvoir de transition, les conclusions pourraient être rendues courant fin juin. L'aveu vient de l'un des principaux négociateurs du gouvernement de transition, de retour à Doha, il y a quelques jours pour le dernier virage des discussions avec les mouvements rebelles. Il y a quelques semaines, la date du 13 juin 2022 était prévue pour la signature de l'accord entre les

différents camps. Il y a quelques mois, les trois forces rebelles en présence ont remis leur projet d'accord au médiateur qui à son tour, l'a transmis aux autorités de N'Djamena. Il en ressort que les institutions en charge de la transition soient revues, la charte de transition révisée. Ce qui aboutirait à la désignation d'un Premier ministre issu de l'opposition, et un nouveau Parlement de 200 membres où siègeraient



Les participants au pré-dialogue de Doha, le 13 mars

au moins 50 représentants des politico-militaires. En outre, ce document relève que les responsables des organes de transition ne seraient pas candidats aux

prochaines élections. Par ailleurs, les groupes rebelles ont à leur tour reçu une synthèse prenant en compte les contre-propositions du

gouvernement de transition. Depuis dimanche 12 juin dernier, la plupart des représentants de la cinquantaine de mouvements rebelles regroupés en trois tendances qui avaient quitté Doha après l'ouverture des négociations en mars 2022 y sont revenus. Il leur est accordé une semaine pour examiner ces contre-propositions. Le temps des derniers réglages, les négociateurs espèrent boucler le pré-dialogue de Doha à la fin de ce mois. Ce processus de négociations a pour objectif d'amener ces groupes politico-militaires à participer au dialogue inclusif de N'Djamena.

Gaule D'AMBERT

Mgr Bienvenu Manamika a exhorté les fidèles laïcs à vivre dans la communion avec Dieu et avec les frères

Le périple pastoral de Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), président en exercice de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), amorcé au lendemain de sa prise de possession canonique dans les paroisses de sa circonscription ecclésiastique, se poursuit normalement. Dimanche 22 mai 2022, 6^e dimanche de Pâques, il a été l'hôte des paroissiens de Saint Augustin de la Tsiémé, dans le 6^e arrondissement Talangai. Les fidèles en liesse, portant l'uniforme du pagne paroissial floqué de l'effigie du Saint patron Augustin, évêque d'Hippone, imprimé lors de la célébration du cinquantenaire de cette paroisse en 2015. La paroisse fut en effet portée sur les fonts baptismaux le 28 août 1965 par le révérend père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint Esprit, de nationalité française, heureuse d'accueillir son nouveau pasteur.



Mgr Bienvenu Manamika B.



Abbé Charbel Bahoumina

L'abbé Charbel Bahoumina, administrateur paroissial, qui avait à ses côtés l'abbé Gervais Koudissa, vicaire, a adressé un mot de circonstance dans lequel il a présenté les difficultés environnementales de la paroisse dues à l'inondation pendant la saison des pluies, causée par les eaux débordantes de la rivière Tsiémé.

Dans son homélie, Mgr l'archevêque a insisté sur les bons rapports ecclésiastiques et pastoraux qui doivent exister entre l'équipe presbytérale et le Conseil pastoral paroissial, d'une part, entre le Conseil pastoral paroissial et les mouvements d'apostolat, d'autre part. «Les fidèles laïcs doivent accompagner l'équipe presbytérale et le Conseil pastoral paroissial à travers de bonnes idées, pour l'accomplissement de leur mission. Les textes bibliques de ce 6^e dimanche de Pâques nous édifient: être Un avec Dieu, vivre en communion avec Dieu et nos frères».

Poursuivant son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou a réitéré l'appel de la journée du samedi 21 mai, lors de son entretien avec l'équipe presbytérale et le Conseil pastoral paroissial: «Les membres du Conseil pastoral paroissial sont les conseillers du curé. De ce fait, ils ont besoin des conseils et de l'apport des mouvements d'apostolat pour mener à bien

une pastorale dynamique et cohérente. Une paroisse divisée ne peut pas porter de bons fruits. Soyez fiers de la foi catholique», a souligné l'archevêque.

Au cours de cette célébration eucharistique, l'archevêque a



Les participants à la messe

constaté l'absence de la Scholas populaire qui n'était pas associée dans l'animation de cette messe. Car le monopole revenait à la chorale Sainte Monique, regroupant les chorales Elimo Santu, Ndembama, les Augustins, fusionnées. Chaque mouvement d'apostolat a sa place dans l'Eglise et au sein de la paroisse. Séance tenante, Mgr Bienvenu Manamika a instruit la Scholas populaire d'apprendre les chants du sanctus et de communion. C'est ce qui fut fait, à la grande satisfaction de la communauté paroissiale qui a entendu résonner les ngongui au

cours de cette messe solennelle. S'adressant aux autorités locales présentes à cette messe, notamment les présidents des délégations spéciales (quartiers

603-606), Mgr l'archevêque a recommandé: «Les eaux débordantes de la rivière Tsiémé qui causent le désarroi aux populations riveraines et à la communauté paroissiale de Saint Augustin, doivent être canalisées. La rivière Tsiémé doit être aménagée comme c'est le cas de Madoukou et de la Mfoa. Conjuguons les efforts, ensemble avec les députés de nos circonscriptions, les élus locaux, les autorités locales et le Gouvernement, pour que les cris de détresse des populations soient soulagés», a dit Mgr Bienvenu Manamika.

Vers la fin de la célébration, Grégoire Ibata, vice-président du Conseil pastoral paroissial a donné l'importance du curage du lit de la rivière Tsiémé, en vue de soulager les peines des populations environnantes. «Chaque fois que le ciel s'assombrie, le calvaire des populations riveraines et des paroissiens commence. L'année dernière, nous avons engagé avec nos maigres moyens financiers, une partie des travaux d'aménagement de la rivière Tsiémé à hauteur de la passerelle qui juxtapose notre Grotte mariale, en faisant recours à un tractopelle de la mairie, mais en vain. Cette année, nous pensons construire des canaux d'évacuation d'eau sur la rue Manguengué, pour le drainage des eaux de pluie vers la rivière Tsiémé. Tous ces efforts consentis par les paroissiens seront couronnés lorsque les pouvoirs publics prendront à bras le corps l'aménagement du lit de la rivière Tsiémé, comme c'est le cas des Madoukou. C'est un projet qui tient à cœur les fidèles laïcs du Christ de Saint Augustin», a souligné le vice-président du Conseil pastoral paroissial.

Pascal BIOZI KIMINOU

REFLEXION

Les prêtres de la diaspora de l'archidiocèse de Brazzaville attendus au pays!

Sur invitation de Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, les prêtres de la diaspora (Allemagne, Belgique, Canada, France, Italie...), seront à Brazzaville pour participer avec le clergé local, à une assemblée générale du presbyterium, question de tracer ensemble dans un esprit de communion, le futur du diocèse. Installé dans sa charge le 21 novembre 2021, Mgr Manamika a eu le temps de rencontrer, d'écouter les prêtres et les communautés chrétiennes pour prendre les décisions pastorales avec les nominations aux postes stratégiques.

La date du 22 mars 2021

La date du 22 mars de chaque année étant significative pour l'Eglise du Congo (assassinat du Cardinal Emile Biayenda, premier cardinal congolais) et en particulier pour l'archidiocèse de Brazzaville; profitant donc de son séjour en France lors de la rencontre Zoom avec le clergé de la diaspora, Mgr Bienvenu Manamika avait adressé l'invitation à ces derniers à se retrouver au «berceau», tout en commémorant à travers la prière du Bréviaire la mémoire de notre regretté pasteur, le cardinal Emile Biayenda.

Cette date fut donc en même temps pour nous une occasion de joie pour échanger avec celui qui était encore jusque-là archevêque coadjuteur.

1. Le Clergé autour de son Pasteur

Une conférence nationale, des Conciles ou Synodes ... dans la vie d'une Nation ou d'une Eglise, sont des moments importants et favorables (kairos) censés «réanimer» la vie politique ou religieuse d'un peuple, selon la maxime modelée à partir de l'Odyssée (II, 250): «Vox populi, vox Dei».



Les prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville en procession (Ph d'arch)

Pour le cas de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika a opté, à défaut d'un synode, pour une Assemblée des Prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville (APAB), qui se tiendra du 26 juin au 3 juillet 2022, comme il avait déjà annoncé au cours de la rencontre du 22 mars 2021 telle que rappelée au n°1 de cette tribune. Et le décret nommant les membres du secrétariat gé-

néral a été signé en date du 22 avril 2022 depuis sa résidence épiscopale.

a) Que pouvons attendre de cette Assemblée?

Avant toute chose, il sera question de décrire le climat de méfiance et d'isolement de certains d'entre nous pour relancer la joie de la fraternité sacerdotale (Cf. «Fratelli tutti»

HANDICAP

Mgr Javier Herera Corona a parrainé une cérémonie de remise de tricycles

À peine arrivé au Congo, le 2 mai dernier, le nouveau nonce apostolique, Mgr Javier Herera Corona a effectué sa première sortie officielle à la Fondation cardinal Emile Biayenda (FOCEB), dans le quartier Dix maisons, à Mougali, le 4^e arrondissement de Brazzaville. Il y est allé à la rencontre des personnes vivant avec handicap. Les membres de cette fondation étaient dans la liesse samedi 11 juin 2022 en accueillant le nouveau nonce apostolique, aux sons de la musique de l'orchestre FOCEB Music.



Mgr Corona, Sr Yengo et l'abbé Mouyitou

Sœur Marie Brigitte Yengo, présidente de la fondation avait à ses côtés les abbés Franck Salana, prêtre fidei donum dans le diocèse de Kinkala et Herman Berry Zanga Mouyitou, aumônier du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et de la communauté de la Chapelle des Saintes plaies de Jésus. Mgr Javier Herera Corona a parrainé la cérémonie de remise de 15 tricycles et d'un fauteuil roulant aux personnes vivant avec handicap venus très nombreux.

Dans son mot de bienvenue, sœur Marie Brigitte Yengo a remercié Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires de la Nonciature apostolique qui a assuré l'intérim en attendant la nomination du nouveau nonce apostolique, pour avoir facilité les contacts.



Le nonce posant avec les bénéficiaires

Après la remise des tricycles et du fauteuil roulant aux bénéficiaires, Mgr Javier Herera Corona, s'exprimant en anglais et traduit en français par sœur Brigitte Yengo, a dit toute sa satisfaction pour avoir mis pied pour la première fois au siège de cette fondation humanitaire et caritative. «Je suis venu suite à l'invitation qui m'a été adressée par la présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda. J'implore la grâce divine pour que ce genre d'actions de grâce soient fécondes et se pérennisent au profit des personnes vivant avec handicap», a dit le nonce apostolique.

De leurs côtés, les bénéficiaires ont félicité la présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda qui se bat corps et âme pour trouver des donateurs à la rescousse de cette couche vulnérable, avant de remercier le nonce apostolique pour sa disponibilité. Ils ont invité les participants à cette cérémonie à prier pour le Saint-Père, le Pape François, afin qu'il recouvre sa santé et qu'il reprenne son bâton de pèlerin à travers le monde. Le clou de la cérémonie a été la visite guidée des locaux de la FOCEB, ponctuée par un verre d'amitié offert au nonce apostolique.

C'est la première sortie officielle effectuée par Mgr Javier Herera Corona, en attendant le début de sa mission qui va commencer par la présentation des lettres de créance au président de la République et l'accueil par la Conférence épiscopale du Congo, à travers une messe solennelle devant toute la chrétienté.

Pascal BIOZI KIMINOU

du Pape François, du 3 octobre 2020), telle que voulue par Celui qui nous a choisis, consacré et envoyé pour être des témoins «crédibles» de Sa Parole et de Son Amour envers ceux qui ne connaissent pas encore le Christ (Cf. Mt 10, 16; Mc 6, 7; Lc 10, 3; Jn 17, 1s). C'est ce que d'ailleurs nous suggérons au cours d'une réflexion: «Mgr Bienvenu Manamika Bafou-

kouahou: quelles attentes à combler dans l'archidiocèse de Brazzaville?» parue dans ce même journal (Cf. LSA n° 3974, en date du 12 juin 2020), afin de redorer le «blason» du corpus diocésain.

b) Des décisions et charges pastorales

(Suite en page 11)

Monseigneur Anatole Milandou, témoin de l'espérance, jusqu'à l'épreuve du risque

(Suite et fin du n° 4128 du Jeudi 2 Juin 2022, en page 10)

5- Les défis de l'espérance de Monseigneur Anatole

Ceux qui savent valider ou procéder aux émulations, classifiant souvent les œuvres humaines en termes de réussite ou d'échec. En Eglise, ce langage ne peut trouver sa place, ni être justifié en cas d'un usage malencontreux et abusif. Dieu n'échoue jamais.

L'Eglise, peuple de Dieu en marche, connaît parfois des moments de gloire et de tristesse, selon l'expression souveraine de son maître qui n'hésite pas de châtier, de punir, bien que miséricordieux et renouvelant toutes choses en son sein. Face à cette vision, renforcée par les limites inhérentes à notre humanité, Monseigneur Anatole, apôtre, témoin et martyr de l'espérance, a eu un regard qui pourrait se focaliser sur trois axes de défis, et dont l'accomplissement interroge notre vie de fils et filles de l'Eglise et de la nation:

Pour un Congo pacifié et unifié: Où en sommes-nous? Pour une Eglise visible, bien structurée, reconnue et respectable: où en sommes-nous? Pour une société plus humaine: où en sommes-nous?

Ces interrogations laissées au jugement et à l'appréciation de chaque fille et fils de l'Eglise de Brazzaville, et partant du Congo, nous offrent une raison supplémentaire pour présenter l'espérance de notre père dans la foi. Nous saluons cette espérance avec respect, car vous n'avez pas voulu nous laisser dans le désarroi, au cœur des péripéties de ces derniers temps. Oui, vous l'avez dit, à cor et à cri: Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême. Sois enraciné dans le Christ (Col 2, 7). Cette interpellation, loin d'une expression agonisante d'un supplicé, est le rappel affectif, effectif et spirituel, le meilleur testament d'un père, d'un éducateur, d'un berger, soucieux de l'aujourd'hui et du lendemain de ses enfants, de son troupeau.

L'enracinement dans le Christ, source de toute fécondité, tel est le secret de la recommandation faite à chacun de nous. En dehors de cette union profonde, rien de noble et de beau ne pourrait germer de nos différents cœurs. Ce Christ, victorieux du mal et du péché, hier, aujourd'hui, demain et toujours, offre gratuitement sa quadruple clé de solidarité avec notre peuple, comme pour reprendre la clé christologique de Real Tremblay: une solidarité par mode de similitude (Jésus sanctifie, purifie, divinise et humanise); une solidarité par mode de récapitulation (Jésus renouvelle l'histoire, pardonne les péchés et récapitule toutes choses. Avec lui, la vie nouvelle et la conversion sont possibles, sans condamnation); une solidarité par mode d'excellence (Jésus invite à l'humanité supérieure où chacun de nous apprend à faire du prochain un sacrement, un lieu de célébration et de promotion de l'amour vrai, concret). Jésus est solidaire de chacun de nous, comme l'ouvrier

est à son œuvre (par lui, avec lui et en lui, nous recevons les énergies nouvelles pour la transformation de nos vies personnelle et communautaire. Sa charité, telle une contagion, nous incite à ne faire que ce qui rend compte des attentes de son cœur. Caritas Christi urget nos!). Merci pour la monstration, l'indication de ce chemin de vérité et de vie. Pour nos familles et nos sociétés, en quête de vie pleine et maximale, vous avez avec persévérance montré le sentier juste et bon. Nous saluons cette espérance qui ne vous a pas quitté, tout au long de votre ministère.



Abbé Michael Kelly Milongo-Massengo

6- Quelques apories: perfectibilité de l'œuvre humaine, dans la continuation de l'œuvre de Dieu Comme pour toute entreprise humaine, les imperfections et les indécidables ne manquent pas. L'espérance, dans son déploiement historique peut aussi croiser des obstacles qui édulcorent son élan. Cette perfectibilité inhérente à notre humanité est assumée et transformée en péché pardonné, dans le registre chrétien. Le Dieu que Monseigneur Anatole a servi à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville, est ce père de miséricorde qui pardonne et responsabilise nouvellement. Dans la continuation de son œuvre, il assure la survie de son Eglise. Pécheur pardonné, conscient de ses défauts, de ses limites et toujours en quête de miséricorde, notre père dans la foi le

(Suite de la page 10)

Au-delà des conférences qui seront soutenues par des «docteurs» choisis pour la circonstance, la conclusion de cette assemblée des prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville exerçant le ministère sur place tout comme de ceux qui effectueront le déplacement pour Brazzaville, laissera le sentiment de «ça a valu la peine» lorsque l'ordinaire du lieu réussira à atteindre les objectifs de cette rencontre dans un esprit de dialogue et d'écoute avec une charité évangélique que l'on reconnaît à tout pasteur, au sujet des questions délicates telles que: la gestion des quêtes encore à la «sauvette» de nos paroisses, la santé et la retraite des prêtres, l'envoi en formation et le retour des prêtres au diocèse pour éviter la «fuite» des cerveaux, et de la participation de nos fidèles laïcs à nous aider dans la gestion de la «Res



Mgr Anatole Milandou...

demeure. C'est ainsi que sa vie constitue une urgence et une priorité pour le cœur de ce Dieu qui, à l'âge de 36 ans, l'avait associé au collège continu et ininterrompu des successeurs des apôtres: une vie consacrée totalement à Dieu et non une jeunesse perdue. Une vie qui, aujourd'hui, a atteint la stature d'un arbre sous lequel tant de fils et filles, en quête de sagesse, viennent s'abriter, tant son ombre correspond à la quantité de ceux qui y viennent. Telle est la richesse des amis de Dieu. Ils reçoivent gratuitement et donnent gratuitement de façon débordée et débordante.

Nous saluons et respectons cette espérance, cher père. Merci pour tout et fructueuse retraite, car ce n'est pas certain que nous vous laisserons vous reposer totalement, tata Anatole: A comme Amour (merci pour cet amour qui, parfois, savait châtier: qui bene amat, bene castigat). N comme Nouveauté (merci pour votre quête permanente de stratégies et de compétences nouvelles, pour l'annonce de l'évangile). A comme Attention (merci pour votre attention aux diverses sensibilités ecclésiales. C'est cette attention que vous avez transformée en confiance, dans la collaboration et la gestion de l'Eglise. Pardonnez nos indécidables filiales et nos manques de sincérité). T comme Tolérance (merci pour cette tolérance, votre largesse du cœur. Nous n'avons toujours pas été

de l'atmosphère qui y régnera. Toutefois, il sied de reconnaître l'initiative, combien louable de Mgr l'archevêque dans l'histoire de notre archidiocèse pour avoir permis cette retrouvaille en vue de permettre aux uns et aux autres de vivre le «Nous» ecclésial réuni en assemblée diocésaine pour tracer ensemble les grandes lignes pastorales de ce premier quinquennat, voulues par lui-même. Notons enfin que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, nouvellement désigné président des évêques du Congo (un «cadeau» de la Vierge Marie en ce début du mois de mai?) et en succédant à Mgr Anatole Milandou, devient le neuvième évêque de l'archidiocèse de Brazzaville.

Comment conclure?

La meilleure conclusion relative à la convocation de l'assemblée des prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville (A.P.A.B.), viendrait sans doute des participants et

à la hauteur de votre vision). O comme Ouverture (merci pour votre ouverture, votre caractère de paix, d'écoute et de dialogue. Les brins d'humour étaient toujours au rendez-vous). L comme Loyauté (merci au Seigneur pour votre témoignage fidèle et marquant. Lui, votre maître, vous récompensera à sa manière. Sans suspicion de l'action de sa main, nous avons été témoins de sa fidélité dans votre vie. Merci pour la confiance). E comme Empathie (merci, tata Milandou, pour votre humanité touchante et votre disponibilité. Votre présence à nos différents moments de deuil et nos veillées, a marqué notre histoire filiale. C'est d'ailleurs ici le lieu de vous dire ce qui se mijote entre vos fils prêtres: s'il fallait vous attribuer un carnet un carnet de présence aux veillées, comme cela se fait dans les mouvements d'apostolat, il n'y aurait aucune absence mentionnée. Vous avez été proche de vos enfants dans la foi. C'est normal que la reconnaissance vienne du Nord, du sud, de l'ouest et de l'est, pour remplir votre espace vital d'affection filiale.

Nous saluons et respectons l'espérance qui vous a fait vivre tout au long de votre ministère épiscopal.

Désolé, parce que l'Eglise ne donne pas de prix Nobel, ce qui serait d'ailleurs insuffisant pour célébrer les merveilles du Seigneur dans votre vie et votre ministère. Recevez juste notre hommage qui aimerait changer la direction des propos lisibles au panthéon français, pour les adresser à votre personne vivante: aux hommes valables, la patrie reconnaissante. Vivant vous l'êtes au milieu de nous, dans les panthéons de nos cœurs et de nos consciences: oui, père-évêque, à votre auguste et illustre personne, la chrétienté et la nation, reconnaissantes!

Bon vent pour cette nouvelle étape, avec toute notre affection!

Abbé Michael Kelly MILONGO-MASSENGO

Bonne mission Excellence!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale
en Italie

«Ils mangèrent et ils furent tous rassasiés»

Textes: Gn 14,18-20; Ps 109; 1Co 11, 23-26; Lc 9, 11b-17

En ce dimanche chers sœurs et frères, l'Eglise, mater et magistra nous donne de célébrer le mystère du Corps et du Sang du Christ; la fête du Saint Sacrement aussi appelée la Fête-Dieu. Quel angle d'approche pouvons-nous déceler ce jour? Il s'agit en effet du trésor inépuisable que Jésus nous a légué; c'est Lui-même. En effet par les espèces du pain et du vin, une transsubstantiation s'opère et nous avons le Corps et le Sang du Christ. Célébrer l'Eucharistie, c'est célébrer la présence de Jésus qui se donne à nous; c'est la source et le sommet de la vie chrétienne comme nous le rappelle le Concile Vatican II. A l'instar du peuple Hébreux au désert qui était nourri par la manne, nous aussi nous avons besoin de nous nourrir pour avancer; pour grandir et être féconds dans notre vie et notre nourriture, c'est l'Eucharistie. Nous devons être des théophages; ceux qui se nourrissent de Dieu et non des anorexiques; ceux qui ne nourrissent pas leur vie de foi. Pour le pape Saint Jean Paul II; «*Ecclesia de Eucharistia vivit*», «*l'Eglise vit de l'Eucharistie*». En effet, depuis la Pentecôte, l'Eglise, peuple de la nouvelle alliance, a commencé son pèlerinage vers la patrie céleste, le divin sacrement a continué à marquer ses journées, les remplissant d'espérance confiante.

Par ailleurs, la messe est à la fois et inséparablement le mémorial sacrificiel dans lequel se perpétue le sacrifice de la croix, et le banquet sacré de la communion au Corps et au Sang du Seigneur. L'Eglise vit continuellement du sacrifice rédempteur et elle y accède non seulement par un simple souvenir plein de foi; mais aussi par un contact actuel car ce sacrifice se rend présent et se perpétue continuellement dans chaque communauté qui l'offre par les mains du ministre consacré.

Nous devons donc vivre avec joie nos célébrations eucharistiques; pour Saint Cyrille d'Alexandrie, la participation au Saint Mystère, est vraiment une confession et un rappel que le Seigneur est mort, et il est revenu à la vie pour nous et notre faveur. C'est donc pour nous que le Seigneur se donne; il vient nous combler de ses grâces. C'est un mystère d'amour qui doit se vivre dans l'unité et l'entraide. Le Docteur angélique Saint Thomas d'Aquin le chante «*adoro te devote latens Deitas ...*».

L'épisode de la multiplication des pains que nous rapporte l'Evangile de ce dimanche; évoque les deux tables; celle de la parole de Dieu et de l'Eucharistie. «*Jésus parlait du Règne de Dieu à la foule*» Lc 9,16; «*Jésus prit les pains, il les bénit, les rompit*» Lc 9, 16. Jésus parle, il dit sa parole, il rend grâce. Il nous faut à notre tour nous nourrir de la Parole de Dieu être comme le dit l'abbé Paulin Poucouta des Bibliophages, et du pain eucharistique. Cela est donc nécessaire pour le chrétien. L'Eucharistie doit redynamiser notre vie et nos communautés.

Demandons au Seigneur en cette Fête-Dieu de nous donner la force de vivre la parfaite unité, la solidarité, le vivre-ensemble; pour promouvoir la justice, la réconciliation et la paix dans le monde et pour être sel de la terre et lumière du monde. Mt 5, 13.

Abbé Ander KETIKETI

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Du Mardi 8 au Vendredi 11 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso; à Ouesso

Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Dimanche 1^{er} mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;

Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

Dimanche 31 juillet 2022: Ordination épiscopale de Mgr Toussaint Fomanet-Goma, à Dolisie;

Du Dimanche 24 juillet au dimanche 31 juillet 2022: Assemblée Plénière du SCEAM, à Accra-Ghana ;

Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION
CABINET

UNITE DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE
LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

Réf : PNL/0001/2022 / RECRUTEMENT CABINET - PNL/0002-2022/
SPOT TV et RADIO -PNL/0003/2022 PRODUCTION SUPPORT
DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour des prestations décrits ci-dessous:

1- Recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation des tests d'efficacité thérapeutique des antipaludiques dans le département de Brazzaville;

2- Production de trois (03) spots télévisés et radio télédiffusés du dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action.

3- Production de 886 banderoles (dont 678 en bâche et 208 en tissu) et de 18183 Tee-shirts

Nous invitons les entreprises /sociétés /cabinet/ institut/ agences/ médias/imprimeries souhaitant soumissionner aux lots, à venir retirer un dossier avant le 07/07/2022 (pour les prestations 1 et 2) et le 18/07/2022 (pour la prestation 3) à l'adresse suivante:

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 13/07/2022 (pour les prestations 1 et 2) et 27/07/2022 (pour la prestation 3) à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 08/06/2022

La direction du PNL

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.:(00242)04.418.20.81/06.540.59.45 B.P.: 15.244;E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«GLOBAL CHALLENGE CORPORATION-CG»,
EN SIGLE G.C.C.-CG

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE / Au Capital de 2.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 104, rue Bangala, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2022-B12-00139 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 03 juin 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 07 juin 2022, sous Folio 101/5, numéro 2548, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- *La formation;
- *Le conseil en management, fiscalité, finance, informatique et TIC;
- *L'audit technique;
- *L'évaluation des projets;
- *L'étude et l'enquête socio-économique;
- *L'étude de projet et de planification stratégique en développement;
- *Le conseil et l'assistance en informatique;
- *Les prestations de services divers aux entreprises et aux particuliers;
- *L'organisation de séminaires, de colloques, de soirées à thèmes;
- *Le montage de business plan et l'aide à l'implantation d'entreprises et de projets;
- *Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en ou de prise de daton en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement.

Dénomination: «GLOBAL CHALLENGE CORPORATION-CG», en sigle G.C.C.-CG;

Siège social: Brazzaville, 104, rue Bangala,

Poto-Poto, République du Congo;
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les présents statuts;

Capital social: DEUX MILLIONS (2.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de VINGT MILLE (20.000) FRANCS chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 03 juin 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 07 juin 2022, sous folio 101/4, numéro 2547, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 03 juin 2022, Monsieur POPOSSI MANZIMBA Edgar Germain Alphonse, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08 juin 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B12-00139.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire.

Hommage à Jean Banzouzi Malonga (Bonnisieur)



1958-2021

Vous l'avez connu comme un frère, un ami, un collaborateur. Nous vous invitons à une messe en sa mémoire.

Date : 9 Juillet 2022

Lieu : Eglise Notre Dame de l'Assomption de Pointe Noire

Heures : 11 heures

une collation sera donnée après la messe dans la salle paroissiale



Pour la famille,

Son frère Jumeau, Abbé Jean Bantsimba-Malonga
Nanterre (France) Tél : 00 33 6 29 25 83 77

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE BUREAU DE FORAGE ET DE GEOTECHNIQUE, en sigle «B.F.G.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Mai 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Mai 2022, sous le folio 099/1N°0487, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: BUREAU DE FORAGE ET DE GEOTECHNIQUE, en sigle «B.F.G.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Centre-ville, Tchikobo, Pointe-

Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Etudes des sols (Géotechnique & Géophysique);
Réalisation des forages; Vente matériel et matériaux de forage; Commerce général.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Madame MBONGUI Hancia Isabelle;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00110 du 02 Juin 2022.

Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO

NECROLOGIE

La grande famille KIMPOLO Jaspard;

- La famille DIGOUÉ KIMPOLO;

- La veuve DIGOUÉ KIMPOLO Dédé;

- La famille MATISSA KIMPOLO;

- La famille NDETIRI KIMPOLO, tous à Brazzaville;

- Madame KONGO Mathilde, aux Etats-Unis;

- Madame KONGO Evelyne, à Lomé;

- Madame KONGO KAYI, à Lomé.

On la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Leur fils et frère, KIMPOLO DIGOUÉ Clermont, Adjudant de la Marine nationale, survenu au CHU de Brazzaville

le 7 juin 2022, dans sa 53^e année.

La veillée mortuaire se tient au numéro 821 de la rue Alexandry, quartier Mpissa, avenue du PSP de Mpissa.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SUN CONSULTING TAX AND LEGAL CONGO, en sigle «SUN TAX»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 24 Mai 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 27 Mai 2022, sous le folio 103/8 N0994, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SUN CONSULTING TAX AND LEGAL CONGO, en sigle «SUN TAX»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Rond-point Kassaï, 1er étage de l'immeuble SIGI, en face de l'Institut Français, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Le conseil fiscal; La participation par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou groupement d'intérêts économiques.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Madame DJOUKOU KENGNE NGUELO Agnès Rebekah;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00123 du 02 Juin 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

EXAMENS D'ÉTAT GENERAL 2022

Le CEPE a ouvert le bal

L'année scolaire tend vers sa fin avec le déroulement des évaluations. Le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui ouvre les portes du secondaire 1^{er} degré s'est déroulé le 9 juin sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans les écoles consulaires au Cabinda, à Luanda (Angola) et en Chine. Les épreuves écrites précédées des orales les 7 et 8 juin 2022 ont mis aux prises 135 188 candidats dont 66 000 filles. Brazzaville a présenté 55 985 candidats repartis dans 137 centres.

Les candidats ont planché entre autres sur les mathématiques, l'art plastique, la dictée et les questions de cours. Pour exprimer l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à ce premier examen, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation est descendu dans quelques centres d'examen à Brazzaville pour reconforter les candidats. L'école primaire Nkeoua Joseph, à Bacongo (2^e arrondissement), en passant par l'école primaire de la poste, à Poto-poto, dans le 3^e arrondissement, et l'école primaire 31 juillet à Talangaï,

dans le 6^e arrondissement ont été visitées. Au terme de sa ronde, le chef de ce département s'est dit satisfait du bon déroulement des épreuves à Brazzaville ainsi qu'à l'intérieur du pays, au regard des rapports qui lui sont transmis. «*Nous sommes venus soutenir ces candidats pour que les résultats soient particulièrement satisfaisants cette année. Il y a aussi à retenir qu'il y a beaucoup d'engouement autour de cet examen puisqu'il donne la possibilité à tous ceux qui veulent poursuivre leurs études et faire d'autres examens à l'avenir: le BEPC et le baccalauréat. Cet engouement s'explique par une re-*



Pendant les épreuves écrites

crudescence des candidats libres cette année. Nous avons enregistré environ 8300 candidats libres et c'est particulièrement édifiant à notre niveau et nous tenions à le rappeler», a déclaré Jean Luc Mouthou. Le nombre de candidats démontre que les Congolais ont pris conscience de l'importance de l'école qui est le chemin de la vie. Après le CEPE, les énergies sont

orientées vers l'organisation des épreuves écrites du baccalauréat prévues du 21 au 24 juin courant. Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) aura lieu du 19 au 22 juillet et la boucle sera close avec le concours national d'entrée en classe de 6^e dans les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo.

Germaine NGALA

Adolphe Mbou-Maba exhorte les candidats à adopter un comportement citoyen

Le Haut-Commissaire à la Justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba a fait de la lutte contre les violences en milieu scolaire, son cheval de bataille. Accompagné de Grégoire Epouma, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), il a échangé avec les syndicats des élèves candidats aux différents examens d'Etat à son cabinet de travail à Brazzaville, le mercredi 8 juin 2022.

Les échanges avec les candidats venus de différents collèges et lycées de Brazzaville ont porté sur les questions d'incivisme et de violences en milieu scolaire à l'orée des examens d'Etat. Il a été question de trouver des pistes de solutions pour éradiquer le phénomène de violences inter établissement scolaire. Les élèves se sont exprimés en déplorant le comportement des agents des forces de l'ordre, chaque fois qu'ils interviennent, en utilisant des gaz lacrymogène. «*L'abus de certains responsables des établissements scolaires (directeurs et proviseurs) qui incitent les élèves à la bagarre entre eux, le manque de sensibilisation sur les questions d'éthique,*

de civisme, la consommation d'alcool en milieu scolaire, la proximité des boîtes de nuit aux alentours des établissements scolaires, le manque de règlement intérieur dans les établissements scolaires. A cela s'ajoutent le manque de recyclage du personnel administratif, l'absence des conseils de discipline dans les établissements, le manque des listes d'appels dans les salles de classe», a énuméré une poignée d'intervenants. Pour Adolphe Mbou-Maba, le Haut-commissariat devra s'employer à remettre les jeunes à la raison. «*Chers élèves, vous êtes appelés à la gestion des affaires de ce pays et donc, l'avenir de demain. Lors de notre dernière rencontre au lycée de la Ré-*



Le Haut-commissaire et le président de l'Apeec, posant avec les élèves

volution, à Ouenzé dans le 5^e arrondissement, vous avez fait des propositions pertinentes, qui jusque-là sont restées lettres mortes puisque des actes d'incivismes ne font que s'accroître, à l'instar de ce qui s'est passé récemment au collège André Grenard Matsoua et au lycée Emery Patrice Lumumba. Le Haut-commissariat à la justice restaurative ne se départira pas de ses missions régaliennes pour faire régner la paix dans le pays et que les examens d'Etat de cette

année se déroulent dans la quiétude absolue. Les élèves des classes d'examen doivent prendre conscience de leur avenir. J'invite les acteurs du monde éducatif à revenir aux fondamentaux pour former une bonne équipe de maîtrise», a-t-il dit, poursuivant que les policiers et les gendarmes sont au service des populations pour faire régner la paix et rétablir l'ordre public.

Pascal BIOZI KIMINO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Des enseignants et étudiants bénéficiaires de la formation en langue anglaise

Dans le cadre du partenariat qui lie l'université Marien Ngouabi, précisément l'Ecole normale supérieure (ENS) et l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, une cinquantaine d'enseignants et étudiants du parcours Anglais de cette école ont été formés sur les méthodes communicatives d'enseignement de l'anglais.

Financée entièrement par l'ambassade des Etats-Unis au Congo, cette formation de près de trois mois s'est clôturée le 9 juin 2020, par la cérémonie de remise de certificat de participation à la Villa Washington à Brazzaville. Elle a été placée sous le patronage d'Eugène Young, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, assisté d'Aubin Nestor Loumouamou, directeur de l'ENS et du corps enseignant de cet établissement d'enseignement supérieur. A travers cette formation, l'ambassade des USA tente d'aider

à renforcer les capacités des jeunes, afin de leur permettre de mieux relever les défis du 21^e siècle. «*Car, grâce à la langue anglaise, vos élèves et vos étudiants continueront à bâtir des ponts entre les Congolais et d'autres peuples et à acquérir des connaissances pour le développement de leurs communautés et du Congo»,* a précisé le diplomate américain. L'anglais qui n'est plus à démontrer occupe les devants de la scène en tant que langue des affaires, de la science et de la diplomatie. Il s'avère



L'ambassadeur des USA, entouré des enseignants et étudiants formés

donc que les enseignants et les futurs enseignants s'imprègnent des bonnes pratiques d'enseignement pour que leurs apprenants maîtrisent la langue sans faire recours à d'autres lieux de savoir, à

l'instar des centres. Les apprenants ont l'obligation de se mettre en première ligne s'ils prétendent être en phase avec la mondialisation. «*La langue anglaise construit des ponts entre les peuples et offre des*

FAUNE

Des trafiquants présumés de peaux de panthère interpellés à Owando

Des individus ont été interpellés le 5 juin à Owando, dans le Département de la Cuvette. Ils ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de huit dents et de deux peaux de panthère.

L'interpellation des deux présumés trafiquants de trophées de panthère a été effectuée par les éléments de la section de recherche judiciaire de Région de Gendarmerie d'Owando et des agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).



Les deux trafiquants présumés avec des peaux de panthère

Les deux trafiquants présumés seraient membres d'un réseau dans lequel chacun joue un rôle: acheteur, revendeur, démarcheur... Ils auraient acheté les dents et peaux de panthère dans l'un des villages du district d'Itoumbi, dans le département de la Cuvette-Ouest. Ces trophées de panthère ont été transportés par eux depuis le village précité jusqu'à Owando, afin de les revendre. Plusieurs autres individus impliqués dans cette affaire seraient encore en cavale.

Les deux individus, pour les délits commis, encourrent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et devront payer, chacun, une amende allant à 5 millions de F.CFA maximum, conformément à la loi.

Le commerce illégal de produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages, à travers le monde. Pour le Colonel Aurélien Magloire Mavoulou, chef d'Etat-major de la Région de Gendarmerie de la Cuvette, «*le domaine de la délinquance faunique est réprimé par la loi. Il s'agit, pour nous et pour la population, d'apprendre à protéger ces espèces qui contribuent à favoriser notre écosystème».*

Le procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Owando, Bernard Nakoumouyoula, a, quant à lui, déclaré: «*le rôle de la justice congolaise dans la lutte contre les infractions fauniques est bien remarquable. Chaque fois que la justice est saisie, les délinquants sont inculpés, traduits devant le Tribunal, jugés et condamnés».* Il a en outre ajouté que «*nos éléphants, nos panthères, nos pangolins ou toutes les autres bêtes qui sont protégées méritent de l'être».*

Pour rappel, deux autres individus avaient été interpellés pour les mêmes délits, le 21 mai dernier à Oyo, (Département de la Cuvette). L'opération avait été menée par les mêmes services précités. Les deux individus impliqués dans cette affaire attendent leur jugement au niveau du Tribunal de Grande Instance d'Oyo.

«*L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique»*, dispose l'article 27 de la loi congolaise en matière de protection des espèces fauniques.

V.M

opportunités de collaboration, de travail, d'enseignement et d'apprentissage partout dans le monde. Les jeunes congolais qui étudient l'anglais ont une longueur d'avance pour acquérir les compétences pour prospérer et collaborer dans cette nouvelle ère de la globalisation», a dit Eugène Young. L'enseignant, pièce maîtresse d'une société, le directeur de l'ENS l'a exhorté à faire bon usage des connaissances reçues pour le développement de l'école congolaise. Il a plaidé l'instauration des laboratoires au sein de son école pour que la formation soit plus complète, parce qu'à ce jour, les enseignements dans certaines filières ne sont que théoriques. L'ambassadeur des Etats-Unis a pris note et a réaffirmé l'engagement de son institution à soutenir les efforts

de formation pour un Congo prospère. «*Votre métier est l'un des plus nobles. Aucun pays au monde ne peut prétendre au développement sans l'apport des enseignants. Je suis aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis au Congo grâce aux contributions des nombreux enseignants que j'ai croisés sur mon chemin».* C'est une invite à la reconnaissance à l'égard des enseignants. Heureux des enseignements reçus, les participants ont témoigné leur gratitude à travers un mot prononcé en anglais, preuve de la maîtrise de la langue apprise. Ils ont également offert à l'animatrice principale de la formation, Kasia Travis des présents. Elle a quitté le Congo avec le sentiment d'un travail bien accompli.

E.M.-O.

SENSIBILISATION A L'ALBINISME

S'unir pour la cause des albinos

L'humanité a célébré le 13 juin 2022 la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme sur le thème: «*Unis pour faire entendre nos voix*». Au Congo, l'Association Jhony Chancel pour les albinos (AJCA), unique structure pour l'heure qui prend en charge gratuitement les albinos, par la voix de son président Jhony Chancel Ngamouana a plaidé pour la protection des droits des albinos.

L'albinisme continue d'être profondément mal compris aussi bien sur le plan social que médical partout dans le monde et les personnes atteintes de cet handicap sont victimes de nombreuses formes de discrimination dans le monde. L'apparence physique des personnes souffrant d'albinisme est souvent l'objet de croyances et de mythes découlant de superstitions, ce qui favorise leur marginalisation et leur exclusion sociale, qui, à leur tour, donnent lieu à toutes sortes de stigmatisations et de discriminations. Dans certaines communautés, ces croyances mettent en danger constant la vie et la sécurité de ces personnes. Et ces mythes millénaires sont présents dans les pratiques et attitudes culturelles des populations à travers le monde. C'est ce qui n'est pas le cas au Congo. Le président de l'AJCA s'est félicité et a remercié le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour son engagement en faveur des albinos.

La journée de sensibilisation à l'albinisme a donné l'occasion à l'AJCA de présenter ses actions ainsi que sa clinique. Plusieurs personnalités politico-administratives et diplomatiques ont réhaussé de leur présence cette

cérémonie. Entre autres Eugène Young, ambassadeur des Etats-unis au Congo, Luigi Diodati, ambassadeur d'Italie au Congo et Marcello della Corté, consul général de la République de Saint-Marin au Congo, partenaire traditionnel de l'AJCA.

Les orateurs qui se sont succédé ont fustigé les pratiques rétrogrades dont sont victimes les albinos et ont assuré soutenir l'AJCA. «*J'encourage le président de l'association pour les actions menées en faveur des albinos. On étudiera comment collaborer et contribuer à l'œuvre de l'AJCA*», a assuré le diplomate Luigi Diodati.

Pour sa part, le consul général de Saint-Marin qui est aux côtés de l'AJCA depuis le début de ses activités, s'est réjoui de la présence de plusieurs autorités à la clinique. Ceci témoigne que le travail accompli par l'association est louable. «*Je vous remercie et vous encourage à poursuivre vos efforts de soutien à l'association qui travaille dans le concret*», a-t-il déclaré.

Au nom de la ministre des Affaires sociales, Roch Christian Mabiala, directeur général des Affaires sociales, a rappelé que le Gouvernement accorde une importance à la question de l'albinisme. «*A ce jour le ministère a*



Le président remettant un kit sanitaire

validé deux politiques nationales d'action sociale et son plan dont l'albinisme est pris en compte dans le volet handicap», a-t-il fait savoir.

Pour le diplomate américain, les personnes vivant avec l'albinisme sont une communauté vulnérable et mérite une attention particulière. «*Il est de notre devoir collectif de les soutenir et de nous assurer qu'elles soient traitées avec dignité humaine à laquelle tout le monde a droit. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour garantir aux personnes vivant avec l'albinisme et à celles vivant avec d'autres formes d'handicap, un accès équitable à la santé, à l'éducation et à tous les autres droits fondamentaux*», a-t-il dit.

Activiste des Droits de l'homme, Joe Washington Ebina a, quant à lui, sollicité du Gouvernement la création d'un centre qui prendra en charge les questions des albinos dans sa globalité. «*Je me souviens du président Mwindu*

Texas qui portait la cause des albinos en RDC, mais après sa mort il y a une année, présentement, il n'y a personne qui a pris le relais. Ici au Congo, il faut qu'il y ait déjà un relais qui se prépare pour qu'après Jhony Chancel, ce ne soit pas le chaos».

Le cancer de la peau, rappelons-le, est une des causes de mortalité des albinos. Pour contrer cela, l'AJCA procède régulièrement à la distribution des crèmes solaires aux albinos. C'est ce qui a été également le cas le 13 juin dernier. Outre les crèmes, des lunettes solaires et autres articles ont été remis à ces derniers. Depuis sa création, l'association a déjà organisé plusieurs campagnes de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses ainsi que des cancers de la peau et pris en charge des évacuations sanitaires à l'étranger des albinos souffrant des cancers de la peau.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

HANDICAP

L'ONG Viens et Vois invite le Gouvernement à la signature de la Convention sur l'enseignement

Avec le soutien régulier et renouvelé de la Mission évangélique Braille (MEB) Suisse, l'ONG Viens et Vois a commémoré dans l'allégresse, samedi 4 juin 2022, les 22 ans de son existence. C'était au ministère des Affaires étrangères à Brazzaville. Il a été couplé à la présentation officielle de son site Internet, à la Journée du sourire, et à la distinction des journalistes qui l'ont accompagné dans ses actions.



Des journalistes récipiendaires autour du président Emerson Massa

De par son statut particulier qui l'oblige à adopter les meilleures pratiques de bonne gouvernance, et d'assurer un meilleur impact dans la création et le développement des structures spécialisées des personnes aveugles et malvoyantes, l'ONG Viens et Vois, s'est dotée d'un site Web: (www.viens-vois.org). Fiable, opérationnel et hautement sécurisé, ce site lui permet d'assurer pleinement ses fonctions et d'avoir une visibilité au-delà des frontières de la République du Congo. Pour la mise en place de ce site Internet, l'ONG Viens et Vois a eu l'accompagnement de la société de droit Congolais "Isoft Consulting". Ce site est constitué des rubriques et sous-rubriques, portant notamment sur son histoire, son organisation... S'agissant des distinctions, des drapeaux du pays, des trophées, des attestations de reconnaissance, des téléphones portables, et pagnes ont été remis à huit journalistes pour leur dévouement dans la couverture des activités de l'ONG Viens et Vois: Alain-Patrick Massamba (La Semaine Africaine); Giscard Mahoungou (DRTV); Rodolphe Gassayes Mouandza (Radio-Congo); Marien Nzikou Massala (CRP); Lydie-Gisèle Oko (Les Dépêches de Brazzaville); Dominique Manga (Le Patriote); Paulgy Nubrelle Oko Assandé (First Média) et Wences Mouandzibi (VOX TV).

Lisant le mot du récipiendaire, Lydie-Gisèle Oko, a fait part de la fierté pour l'honneur fait aux journalistes, ce qui leur a redonné le sourire, car ils exercent un métier à la fois noble et ingrat. Nombreux d'entre eux n'ont jamais été distingués dans leur carrière. Ce geste de cœur, a-t-elle estimé restera gravé dans leur histoire. En leurs noms, elle a salué le travail réalisé par l'ONG Viens et Vois, et assuré son président de la disponibilité des journalistes à les accompagner tant

que le besoin sera exprimé. Célébrée chaque année, la Journée du sourire permet aux handicapés



Alain-Patrick Massamba récipiendaire

visuels de se retrouver, de partager ensemble et de développer leurs talents, et capacités par le biais des activités ludiques et récréatives pour améliorer leur estime personnelle et les encourager à progresser. Mais également à leur procurer de la joie à travers des Jeux-concours comme la Bible chantée; la dictée, l'écriture et la lecture en Braille; la culture générale; la poésie; les devinettes... A l'issue desquels des prix alléchants constitués notamment de pagnes, de téléphones portables ont été offerts aux gagnants.

Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois a, dans son mot d'usage, rappelé les circonstances dans lesquelles fut créée Viens et Vois en 2000: «*22 ans, c'est beaucoup par rapport à la vie d'un humain, mais peu par rapport à nos grandioses ambitions enchevêtrées dans nos rêves... De 2000 à 2003, les premières activités génératrices de revenus du foyer sont menées et animées sous notre impulsion. J'ai sollicité les services des médias dont le bon travail a été et reste tout à fait notoire, sans oublier l'apport des divers partenaires dont le principal est la Mission évangélique Braille. Et tout ceci a engendré des résultats probants, au nombre desquels, la création de la première et unique école inclusive au Congo...»*

Il a félicité l'Etat Congolais pour avoir mis en place des textes juridiques et des structures comme le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap au Congo, des dispositions qui leurs profitent beaucoup. Néanmoins, a-t-il reconnu, des difficultés d'ordre ponctuel comme la non-signature de la Convention sur l'enseignement entre le Gouvernement et l'ONG Viens et Vois contrebalance cette avancée. Il a lancé un appel ardent au Gouvernement pour cette signature. Résidant en Angleterre depuis 30 ans, Olivier Ounounou, fondateur et directeur général d'Agape a témoigné sur son handicap visuel. Il a encouragé ceux qui sont dans cet état de ne pas se décourager, tout en exhortant les gouvernants à soutenir l'ONG Viens et Vois.

Alain-Patrick MASSAMBA

HUMANITAIRE

Lisungi: rapport à mis parcours

En décembre 2019, le monde est frappé par l'épidémie de COVID-19. Au Congo, les autorités nationales avaient pris des dispositions en confinant les populations à domicile pendant 45 jours, allant du 31 mars au 15 mai 2020. A cet effet, des mesures sociales furent prises pour aider les ménages vulnérables. Ils avaient bénéficié d'une allocation familiale d'un montant de 50.000 FCFA pour le compte du projet Lisungi de riposte d'urgence à la COVID-19 (PLRUC). Mardi 7 juin 2022, dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville, les responsables du Groupement Caritas-Kosala conduit par Rufin Mbouala, chef de mission, ont fait la restitution des résultats du travail réalisé dans les ménages à travers un rapport à mi-parcours.

C'était en présence de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de Caritas Brazzaville, de l'abbé Matthieu Bakanina, directeur, de Mme Euphrasie Ossanga Tsama, directrice générale des Affaires sociales et coordonnatrice de l'unité de gestion du projet.

Rufin Mbouala, appuyé par l'abbé Matthieu Bakanina, a fait savoir que 3769 ménages ont bénéficié des transferts monétaires des activités génératrices de revenus (TMAGR) et des transferts monétaires conditionnels dont l'âge varie entre zéro et 14 ans pour leur scolarité et répartis dans cinq arrondissements: Madibou: 1382, Makélékélé: 1442, Bacongo: 1441, Poto-poto: 106, Mougali: 419. Parmi les missions dévolues à ce groupement, il y a eu le recrutement et la formation de 72 coaches et trois superviseurs, le suivi des ménages bénéficiaires, l'enregistrement et la sélection des ménages,

l'inscription des ménages aux transferts monétaires des activités génératrices de revenus. A ce jour, 1615 bénéficiaires inscrits au paiement et 1483 ont été déjà payés. 1600 bénéficiaires soumis aux allocations des transferts monétaires conditionnels (TMC) ont été invités à s'inscrire aux TMAGR: Madibou: 779, Makélékélé: 417, Bacongo: 187, Poto-poto: 101, Mougali: 116 «*pour des activités d'agriculture, de pêche, d'élevage, d'artisanat et de petits commerces*», a dit le chef de mission.

Pour sa part, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou a remercié le Gouvernement pour avoir associé des associations, comme Caritas pour mener à bien ce projet. «*Il faut éradiquer les racines amères en comptant sur nos prières pour que ce projet aboutisse pour le bien être de nos populations*».

A signaler que seuls les ménages recensés et inscrits sur le registre social unique au comité de ciblage communautaire, no-



Mme Euphrasie Ossanga Tsama et l'abbé Bakanina posant avec les coaches

tamment les chefs de quartier sont éligibles au projet Lisungi. 72 coaches et trois superviseurs. Les ménages sont répartis par

Pascal BIOZI KIMINOU

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE TOP EXCHANGE
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de FCFA 1.000.000
Siege Social: Rue Nzambi (ligne 1), au quartier Grand marché, Pointe-Noire/REPUBLIQUE DU CONGO.

ANNONCE LEGALE
Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de la société TOP EXCHANGE, tenu par le comité de direction élargi de la famille, établi par devant le Notaire soussigné, en date du 1er Juin 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 03 Juin 2022, sous le folio 108/1 N°0532, il a été décidé suite au décès de sieur ISSA Soulemana, associé unique - gérant, survenu en date à Pointe-Noire, du 1er Mai 2022, suivant Acte de décès n°437, Registre R5, Année 2022, du 09 Mai 2022: - Du modificatif du nom de l'associé unique sur tous les documents de la société TOP EXCHANGE SARLU, comme suit: Succession ISSA Soulemana, associée unique.
- De la nomination d'un nouveau gérant: Monsieur SEY-

DOU NOUFOU, domicilié à Pointe-Noire, de nationalité Congolaise, né le 01 Janvier 1992 à Pointe-Noire, titulaire du passeport n°OA0257147, délivré en date à Brazzaville (République du Congo), du 29 Janvier 2018.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00658, du 08 Juin 2022.
Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2018-B13-00030.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Juin 2022.
Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

«Piège de la dette» en matière de coopération sino-africaine, une contre vérité soigneusement fabriquée

L'Ambassade de Chine au Congo a noté que l'article publié, le 2 juin (P.8), dans le journal Les Dépêches de Brazzaville, intitulé «Les prêts chinois à l'Afrique pourraient déclencher une crise financière mondiale», citait des déclarations infondées et des logiques erronées de certains politiciens en Occident, caractérisées par des interprétations trompeuses sur la dette africaine envers la Chine. Nous croyons que ce discours ne reflète pas la voix du cœur du peuple congolais et africain. L'Ambassade de Chine apporte ainsi des clarifications et présente la réalité pour aider les lecteurs à distinguer le vrai du faux.

Pourquoi les pays africains empruntent-ils de l'argent à la Chine?

Le manque de fonds est l'un des facteurs principaux qui freinent le développement de l'Afrique. Après la guerre froide, l'Afrique a été négligée par le monde occidental. À la une du magazine britannique The Economist, dans l'édition du 13 mai 2000, l'Afrique a été décrite comme un «continent désespéré». C'est la Chine qui a tendu la main à ce continent abritant le maximum des pays en développement et abandonné par les pays occidentaux. L'année 2000 a marqué la fondation du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA). Dès lors, la coopération financière et de l'investissement entre la Chine et l'Afrique a pris un essor considérable. De plus, le gouvernement chinois encourage des entreprises chinoises à accroître les investissements en Afrique. Tout cela apporte en Afrique des soutiens financiers et techniques précieux dont les pays ont ur-

gemment besoin.

La Chine est-elle le premier créancier de l'Afrique?

Ces dernières années, sous l'impact du ralentissement de l'économie mondiale ainsi que de la baisse des prix du pétrole et des matières premières, les pays africains sont confrontés aux défis d'un déficit budgétaire, ainsi qu'aux problèmes sérieux de la dette. Après la survenue de la COVID-19, la situation de la dette des pays africains s'est encore détériorée. Les politiciens occidentaux ont profité de cette occasion pour spéculer sur le soi-disant «piège de la dette» en matière de coopération sino-africaine. Il semble que la Chine soit devenue le premier créancier de l'Afrique et devrait assumer la responsabilité de la crise de la dette en Afrique. Cependant, les faits ont prouvé que la Chine est entrée tardivement dans la coopération financière avec l'Afrique. Depuis plusieurs décennies, ce sont toujours les pays occidentaux qui occupent

la première place. Selon les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale en 2022, les institutions financières multilatérales et les créanciers commerciaux occidentaux détiennent près de 75% de la dette extérieure africaine. Une étude de l'Université Johns Hopkins montre que la part de la dette détenue par la Chine est seulement de 17%, inférieure à un quart de la dette occidentale.

Où vont les prêts de la Chine à l'Afrique?

La question de la dette africaine est essentiellement une question de développement. Il est essentiel d'assurer la viabilité de la dette par la promotion du développement.

Se projetant sur le long terme, les prêts de la Chine se concentrent sur les industries productives et la construction d'infrastructures et créent des avantages économiques bien au-delà du prêt lui-même, améliorant ainsi l'environnement de développement et renforçant les capacités «hématopoïétiques» des pays africains. Jusqu'à présent, la Chine a aidé à construire plus de 10 000 kilomètres de chemins ferroviaires, près de 100 000 kilomètres de routes, environ 1 000 ponts, et près de 100 grands projets électriques en Afrique, contribuant significativement à l'amélioration du climat d'investissement et de développement ainsi qu'à la croissance économique des pays africains. En République du Congo, la route nationale n°1, l'aéroport international Maya-Maya et

la centrale hydroélectrique d'Imboulou en sont des exemples typiques. En revanche, le financement occidental se concentre principalement dans les secteurs non productifs, et ne contribue pas effectivement au développement économique, à l'augmentation des recettes fiscales, ni au rééquilibrage de la balance des paiements internationaux par l'exportation. Au contraire, ces prêts obligent les pays africains à tomber dans un cercle vicieux «d'emprunter plus, s'appauvrir et emprunter de plus en plus».

Pourquoi les prêts chinois ne sont-ils pas assortis de conditions politiques?

L'article accuse «les prêts chinois de ne pas être assortis de conditions en termes de gouvernance et de respect des droits de l'homme». Mais c'est exactement le point précieux de la coopération sino-africaine. La Chine et les pays africains se respectent mutuellement. La Chine considère l'Afrique comme un partenaire égal, ne s'ingère jamais dans les affaires intérieures des pays africains et n'impose aucune condition politique à l'aide à l'Afrique. En revanche, les prêts occidentaux sont assortis de nombreuses conditions politiques draconiennes liées aux droits de l'homme ou aux réformes judiciaires et sont, en réalité, devenus un moyen pour «transformer» et «contrôler» l'Afrique. Leur arrogance, laquelle les pays africains ont beaucoup souffert, est mise à nu.

La Chine contraint-elle les

pays africains à renoncer à des actifs stratégiques?

L'article ajoute que la Chine oblige les pays africains «à céder le contrôle de certains actifs précieux lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser la dette». C'est encore une invention sans aucune base factuelle. Ayant toujours pour principes l'égalité, l'équité et la transparence, la Chine n'a jamais forcé aucun pays à emprunter ou à rembourser des dettes. Aucun pays n'est tombé dans les difficultés d'endettement à cause de sa coopération financière avec la Chine. Et aucun pays n'a jamais été contraint d'hypothéquer à la Chine ses ressources stratégiques telles que des ports ou des mines. En février 2021, le magazine américain The Atlantic a publié un article intitulé «Le piège de la dette chinoise est un mythe», citant de nombreux chiffres et faits éloquentes qui démontent les idées reçues.

Comment la Chine traite-t-elle la question de la dette des pays africains?

Attachant une grande importance à la question de la suspension et de l'allègement des dettes africaines, la Chine cherche toujours des solutions appropriées par le biais de consultations amicales. Lors de chaque réunion triennale du Forum sur la Coopération sino-africaine, la Chine annonce un ensemble de mesures visant à annuler les prêts gouvernementaux sans intérêt arrivant à échéance en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) africains. En même temps, la

Chine participe activement à la coopération multilatérale, en contribuant au plus grand montant à la suspension de la dette parmi les membres du G20.

En 2019, répondant aux besoins urgents du Congo, la Chine a fait une exception et a déployé les plus grands efforts pour réaliser la restructuration de sa dette. Les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso sont parvenus à un consensus important lors de leurs échanges téléphoniques en juin 2021. La Chine a honoré son engagement et a suspendu la dette congolaise dans le cadre du G20. D'ailleurs, les deux parties maintiennent d'étroites communications afin de trouver une solution aux prochaines étapes.

Les vraies intentions du tapage des certains politiciens et médias occidentaux autour du soi-disant «piège de la dette» et de «la crise financière qui pourrait être déclenchée par les prêts chinois à l'Afrique» sont de perturber la coopération financière et de l'investissement sino-africaine, d'empêcher les pays africains de réaliser l'industrialisation et de progresser vers le niveau moyen et supérieur du système de la division internationale du travail et de la chaîne de valeur mondiale, de sorte que l'Afrique s'embourbe à jamais dans le «piège de la pauvreté» et demeure un fournisseur éternel de ressources bon marché pour les pays occidentaux. Nous sommes persuadés que les amis africains peuvent voir clair et saisir la vérité. Avec les efforts conjoints de la Chine et l'Afrique, la coopération sino-africaine obtiendra certainement des résultats plus fructueux et les peuples chinois et africains embrasseront un avenir meilleur!

Ambassade de Chine au Congo

MINISTÈRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOULOLO
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°09/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	28.933 du 25/02/2020	Pllle(s) 02 bis Bloc 23 Section BM Superficie 213,15 m ²	Ngoyo Central	Arr 06	Magayla ALLAT
2	27.907 du 15/06/2018	Pllle(s) 07 et 08 Bloc 30 Section ABX2 Superficie 1000,00 m ²	SOULOU	LOANGO	MFOUTOU NDZONDO Nadège Virginie
3	29.377 du 13/10/2020	Pllle(s) 01 Bloc 253 Section BN Superficie 500,00 m ²	Ngoyo (File Tchitouta)	Arr 06	MAHOUKOU NTONDELE Augrey
4	23.404 du 29/01/2014	Pllle(s) 05 Bloc 02 Section NI Superficie 400,00 m ²	DJENO	Arr 06	GERARD Alexandre
5	29.862 du 17/09/2021	Pllle(s) 08 Bloc 10 Section BT Superficie 250,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MBOUMBA née N'GOMA Rose
6	29.833 du 24/08/2021	Pllle(s) 07 et 08 Bloc 50 Section ABZ1 Superficie 1000,00m ²	Pointe-Indienne (File Tchiminima)	LOANGO	ELION Rama Charleine
7	23.403 du 29/01/2014	Pllle(s) 07 Bloc 02 Section NI Superficie 400,00 m ²	DJENO	Arr 06	FATOUmata Diallo
8	29.275 du 01/09/2020	Pllle(s) 06 Bloc 290 Section BS Superficie 400,00 m ²	Tchimbamba-marché (File Mandou)	Arr 01	NGOUARI MABOUILA Medy Beranger
9	29.542 du 20/01/2021	Pllle(s) 02 Bloc 94 Section BM 1ère Tranche Superficie 441,55 m ²	Cote-Matève	Arr 06	MOUNGUELE Théodule Hylaïre
10	29.888 du 14/09/2021	Pllle(s) 03 Bloc 60 bis Section / Superficie 500,00 m ²	Village mabindou(file mboma-loubou)	LOANGO	ONGAGNA Angela Davis
11	25.742 du 08/01/2016	Pllle(s) 13 Bloc 129 Section BF Superficie 300,00 m ²	MPAKA	Arr 03	BOPOUNZA BOUKANDOU Daniella Merveille
12	30.026 du 16/02/2022	Pllle(s) 01 Bloc 289 Section BM Superficie 483,34 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA))	Arr 06	NGOBEYA Faustin
13	29.988 du 20/01/2022	Pllle(s) 04 et 07 Bloc 62 Section BT (GAÏA) Superficie 985,90 m ²	Tchimbamba	Arr 01	SOU MOU Amelie Edwige
14	29.296 du 09/09/2014	plle(s) 05 Bloc 120 Section BL (File Mbelo) Superficie 397,73 m ²	NGOYO (La plaine)	Arr 06	EMBABA Léa Chantal
15	28.772 du 23/10/2019	Pllle(s) 10 Bloc 62 Section N Superficie 500,00 m ²	MPAKA	Arr 03	KAZZI YETILA Emmanuel Frédéric
16	28.693 du 10/09/2019	Pllle(s) 08 Bloc 58 Section BM Superficie 465,00 m ²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	MBEMBA Drina Keldady Jodarelle
17	29.232 du 17/08/2020	Pllle(s) 03 et 04 Bloc 68 bis Section CD5 Superficie 800,00 m ²	NANGA-MPILI	Arr 06	MOULOUNDA NIANGUI Paule Elodie
18	25.404 du 14/09/2015	Pllle(s) 02 Bloc 333 ex 22 Section BS Superficie 550,84 m ²	TCHIMBAMBA (File Tchimbamba)	Arr 01	MBIKI Brice BOUTOUKANAKIO Mologu M'BEMBA KIELE
19	25.146 du 17/06/2015	Pllle(s) 04 Bloc 128 Section BP suite Superficie 440,00 m ²	MPITA (File Tchiloandjili)	Arr 01	KABI Zoé Marthe
20	29.932 du 17/11/2021	Pllle(s) 62 bis Bloc / Section F Superficie 584,00 m ²	CENTRE-VILLE	Arr 01	MAYEMBO-KEHOUA Divin Patrice Fidelys
21	29.744 du 02/07/2021	Pllle(s) 14 Bloc 32 Section BM Superficie 463,60 m ²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	MATSONI Melchy Gilles
22	29.972 du 23/12/2021	Pllle(s) 05 Bloc 40 Section BM Superficie 372,51 m ²	NGOYO-CMA(File Tchinvassa)	Arr 06	MPASSI Pierre
23	29.570 du 10/02/2021	Pllle(s) 05 Bloc 03 Section BL Superficie 750,00m ²	NGOYO (File Tchisselo)	Arr 06	MPINOBA D'ANKELE ANDROPOV
24	29.989 du 21/01/2021	Pllle(s) 01 Bloc 96 Section BXA Superficie 400,00 m ²	Cote Matève	Arr 06	Mme TONI NGOUEDI née AWAMBI GNEKAMBI Roseline
25	29.936 du 18/11/2021	Pllle(s) 06 Bloc 18 Section BXA (Tchilindou) Superficie 500,00 m ²	Cote Matève	Arr 06	MAMBOU BABELA Monique
26	29.754 du 14/07/2021	Pllle(s) 01 Bloc 27 bis Section BP Superficie 817,32 m ²	MPITA	Arr 01	Martial SAUTHAT-LOEMBE
27	29.751 du 09/07/2021	Pllle(s) 05,06,07,08,09 et 10 Bloc / Section / Superficie 3000,00 m ²	LOANGO	S-LOANGO	NGOMO-MBOUNGOU Claive Maryse
28	29.638 du 02/04/2021	Pllle(s) 347 Bloc / Section E Superficie 400,00 m ²	Mpita warf (File Mvoumvou)	Arr 01	DIAKITE Amadou
29	29.949 du 30/11/2021	Pllle(s) 06 Bloc 44 Section BS Superficie 401,04 m ²	Aéroport (File Tchimbouda)	Arr 01	GOMA Astyanax Parfait
30	29.948 du 29/11/2021	Pllle(s) / Bloc / Section / Superficie 460,00 m ²	DJENO (File Tchimpanana)	Arr 06	NGOMA YENGO Désiré Etienne Renaud
31	23.000 du 17/10/2013	Pllle(s) 03 ex 05 Bloc 09 Section BT Superficie 500,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NZOUNGOU Martine

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).



Fait à Pointe-Noire, le 31 Mai 2022



Société de conseil fiscal agréée CEMAC n° SCF 029, constituée sous la forme de société à responsabilité limitée, au capital de 2.000.000 Francs CFA, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de la ville de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00126, dont le siège est sis Avenue Marien Ngouabi, Rond-point Ex-Bata, 1er étage Immeuble 2MP, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo, représentée par Monsieur Julio MAKOUBA, conseil fiscal agréé CEMAC N° CF 276. Tél.: 06 580 8414/05 06132 80

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 avril 2022, à Pointe-Noire, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire, le 22 avril 2022, sous le numéro 141, Folio 075/02, et au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, il a été constitué, en application du décret N° 2017-41 du 28 mars 20217, une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, répondant aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: BPC CONGO;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en deux cents parts (200) parts sociales de cinq mille (5.000) Francs CFA, chacune entièrement libérées en totalité;

Siège social: Tchimbamba, arrêt Colonel, vers le marché, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet social:

- la maintenance en génie civil et travaux de construction;
- La communication et impression;
- Etc.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Gérant: SAMBA Cédric;

Qualification professionnelle du gérant: Entrepreneur;

Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire: le 18 mai 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00101.

Pour insertion légale

Julio MAKOUBA
Associé Gérant
Conseil Fiscal Agréé CEMAC:
N°276

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre ville, BP: 14771
Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

BRAZZA EQUIPEMENT MEDICAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: N°06 rue Mbochis Poto-poto BP: 59
Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2022-B12-00138

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 03 Juin 2022 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 03 Juin 2022, sous Folio 100/13 n°2213, il a été constitué une société dénommée BRAZZA EQUIPEMENT MEDICAL.

Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle

Capital: 1.000.000 Francs CFA

Siège: à Brazzaville, N°06 rue Mbochis Poto-poto BP: 59

Objet: Vente équipement, matériel, consommable, et mobilier

médicaux,

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2022-B12-00138 du 08 Juin 2022.

Gérance: Madame NIANGA Irène Stavine est la Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS: (du 09 au 23 juin 2022)

Community Management/Digital Production Coordinator
(Coordonnateur Gestion Communautaire/Production Numérique
Emerging Voices Coordinator (Coordonnateur Pole Voix Emergentes)

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://erajobs.state.gov/dos-sera/cog/vacancysearch/searchVacancy.hms>
(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N.B.: La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origine, de cultures et de points de vue différents.

Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

IN MEMORIAM

Colonel ONDZIEL BANGUI Henri Silvère
15 Juin 2009 - 15 Juin 2022

C'est la treizième année de ton rappel à Dieu!

Nous implorons sans fin Sa divine Miséricorde pour le repos de ton âme et que brille à jamais sur elle,

Sa Lumière sans déclin!

«Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël
Lui seul fait des merveilles!
Béni soit à jamais son nom glorieux
que toute la terre soit remplie de Sa gloire!»

Amen! (PS 72/ 18-19)

Que Dieu nous bénisse!

Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA



COMINCO SA

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 50.000.000 de francs CFA
Siège social: Villa 494, Bloc 16, Quartier Tchikobo; B.P.: 282, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2020-B15-00023

1. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique en date, au Cap (Afrique du Sud), du 17 décembre 2021, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 15 mars 2022, sous le répertoire n° 124/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 avril 2022, sous le n°0067/38, folio 3074, l'Actionnaire unique a notamment décidé, à titre extraordinaire:

- d'augmenter le capital social d'un montant de 511.000.000 F. CFA, pour le porter de 10.000.000 F. CFA à 521.000.000 F. CFA, par voie d'émission de 5.110 actions nouvelles émises chacune à la valeur nominale de 100.000 F. CFA, à libérer intégralement lors de la souscription, par compensation avec la créance certaine, liquide et exigible détenue sur la société et figurant au compte courant de la société COMINCO Resources Ltd;

- après constatation de la souscription des 5110 actions émises et au vu de l'arrêté des comptes sur les créances certifié par le commissaire aux comptes, au titre de la libération du capital souscrit, que l'augmentation de capital est définitivement réalisée et de donner pouvoirs à Monsieur Mark Summers, à l'effet de signer la déclaration notariée de souscription et de versement et de parapher et signer les statuts mis à jour;
- sous réserve de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, de réduire concomitamment le capital social par amortissement total des pertes résiduelles sur le capital, pour le ramener de 521.000.000 F. CFA à un montant de 50.000.000 F. CFA, par annulation de 4.710 actions créées au titre de l'augmentation du capital social;
- sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation du capital et de la réduction du capital, de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts de la société, dont la rédaction est désormais la suivante:

«Article 6 - CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé au montant de 50.000.000 F. CFA, divisé en 500 actions to-

talement libérées et attribuées intégralement à l'Actionnaire unique comme suit:

- la société COMINCO Resources Ltd (BVI) 500 actions

Ces actions sont toutes émises sous forme nominative et sont numérotées de 1 à 500.»

« Article 7 - APPORTS

Il a été apporté à la société lors de la constitution une somme en numéraire de dix millions (10.000.000) de francs CFA, correspondant à la valeur nominale des actions de numéraire visées à l'article 6 ci-dessus.

Il a, en outre, été fait apport à la société d'une somme de cinq cent onze millions (511.000.000) francs CFA dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire, décidée lors de l'Assemblée générale du 17 décembre 2021.

Cette augmentation du capital a été suivie d'une réduction concomitante du capital d'un montant de quatre cent soixante-onze millions (471.000.000) francs CFA, décidée lors de l'Assemblée générale à caractère mixte du 17 décembre 2021.

2. Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, établie en date du 15 mars 2022, par Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, sous le répertoire n°125/MN/022, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 04 mai 2022, sous le numéro 4019, folio 083/8, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de cinq cent onze millions (511.000.000) de Francs CFA.

Le dépôt desdits actes, ainsi que des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 19 mai 2022, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00280, CG-PNR-01-2022-D-00407 et CG-PNR-01-2022-D-00282. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 19 mai 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00570.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

MAISON RUSSE

Une exposition de peinture en hommage à Dyagilev

C'est sous le thème: «Saisons russes: hier, aujourd'hui et demain» que la Maison russe de Brazzaville, sous la férule de sa Directrice, Maria Fakhruddinova, a inauguré le samedi 4 juin 2022 l'exposition-vente des œuvres de trois jeunes artistes-peintres: Albert Mouyoungui Boungou "Artemel Mouy", Paul Alden Mvoutoukoulou, tous deux du Congo-Brazzaville, et Demerge Mutombo de la République Démocratique du Congo. Ces artistes ont bénéficié d'une formation à Dakar, au Sénégal, organisée par les Saisons russes et iront bientôt à Saint-Petersbourg, en Russie, où ils représenteront leurs pays à l'échiquier mondial.

Cette exposition s'étendra jusqu'au 30 juin 2022. Elle s'inscrit dans le cadre du 150e anniversaire de la naissance de Sergey Pavlovitch Dyagilev, fondateur des Saisons russes, un festival mondial qui ouvre de nouvelles possibilités au dialogue interculturel et qui montre comment la culture peut jouer le rôle de véritable ambassadeur de paix. Elle est l'occasion de rendre un vibrant hommage à l'illustre personnalité et, par ailleurs, sa contribution en tant que grand mécène, créateur et fondateur de show-business.

L'exposition s'articule autour de trois périodes, à savoir: l'histoire des Saisons, les Saisons russes d'aujourd'hui et l'école qui a été créée pour soutenir les talents du monde entier. «Saisons russes», c'est la dénomination des tournées annuelles à l'étranger (à Paris, Londres, Berlin, Rome, Monte-Carlo, États-Unis et Amérique du Sud) d'artistes russes, organisées par Sergey Pavlovitch Dyagilev, de 1906 à 1929. Aujourd'hui, les «Saisons russes» sont devenues le symbole de l'épanouissement de la culture réinventée par la société russe, Innopractika, qui organisait des festivals d'opéra, de ballet et des ateliers.

L'exposition a dévoilé l'évolution de ce Festival qui fut, un jour, un choc pour les Parisiens, un vrai coup de foudre. C'est véritablement une histoire de l'art qui a été énormément influencée par l'apparition de ce Festival.

Totalement novatrices à l'époque, ces Saisons ont

choqué et, en même temps, bouleversé la perception de l'art. On dit souvent que c'est grâce à elles que le monde



Ici avec des mannequines

entier a réinventé le ballet et l'Opéra. C'est ce qui a, d'ailleurs, donné les fondamentaux à l'art contemporain. C'était très novateur et avec beaucoup de liberté.

Le concept de Dyagilev avait pour but de donner l'espace et les conditions pour permettre aux jeunes d'exprimer véritablement leurs talents.

Très satisfaite de l'exposition, Mme Maria Fakhruddinova a précisé que cette formation valait bien la peine, parce qu'elle a permis aux jeunes artistes d'élever leur niveau de travail, d'apprendre des expériences nouvelles et de découvrir le monde. Pour certains, elle était même une occasion d'effectuer un premier voyage par avion.

Le défilé de mode qui a ponctué la cérémonie a fixé l'opinion sur la dimension plus connue, à savoir: "Dyagilev et la vogue contemporaine".

Les invités ont eu la possibilité



Mme Maria Fakhruddinova (à d.) avec des visiteurs de l'exposition

a été l'un des premiers défilés de mode.

C'est l'esprit de liberté de ces «Saisons russes» qui a contribué à libérer les femmes des corsets inconfortables et serrant le corps.

En 1920, Dyagilev et Chanel ont été introduits par leur amie commune, Misya Sert.

Chanel, avec son flair pour la modernité, rêvait de faire partie du cercle de Dyagilev. Elle a donné sa maison près de Paris à Igor Stravinsky et à sa famille. Ce qui a permis au compositeur de terminer la partition de «Pulcinella».

Chanel a conservé son amour pour le ballet russe, la Russie et les Russes pour le reste de sa vie. Elle a créé un costume pour plusieurs représentations, et aux funérailles de Sergey Dyagilev, elle a accompli son dernier testament: celui de venir toute en blanc.

Plus constamment, Yves Saint Laurent a rendu hommage à l'esthétique de Dyagilev dans son métier principal, la mode. Sa célèbre collection de 1976 s'intitule: «Saisons russes». Il s'est inspiré des combinaisons de couleurs de Bakst (Yves Saint Laurent a été le deuxième du duel du rouge et du vert toute sa vie), mais aussi du piquant des détails ethnographiques et, bien sûr, de l'énergie générale «russe» qui a fait bouleverser Paris.

Plus constamment, Yves Saint Laurent a rendu hommage à l'esthétique de Dyagilev dans son métier principal, la mode. Sa célèbre collection de 1976 s'intitule: «Saisons russes». Il s'est inspiré des combinaisons de couleurs de Bakst (Yves Saint Laurent a été le deuxième du duel du rouge et du vert toute sa vie), mais aussi du piquant des détails ethnographiques et, bien sûr, de l'énergie générale «russe» qui a fait bouleverser Paris.

Un an après Schéhérazade, en juin 1911, le roi de la mode française des années 1910, Poiret, inspiré par les performances des Saisons russes, organise un bal masqué appelé «Mille et deux nuits», dans son hôtel particulier parisien. Ce bal

de découvrir les costumes traditionnels russes réalisés en pagne et en raphia congolais. Ce dialogue des cultures a beaucoup inspiré les invités.

Saisons russes et la mode

Les Saisons russes ont été d'une grande importance pour la mode mondiale. Leur popularité a suscité l'engouement des Européens pour le costume traditionnel russe et a donné naissance à une nouvelle mode. Même l'épouse du Roi George VI de Grande-Bretagne s'est mariée dans une "robe paraphrasant les traditions folkloriques russes".

Un an après Schéhérazade, en juin 1911, le roi de la mode française des années 1910, Poiret, inspiré par les performances des Saisons russes, organise un bal masqué appelé «Mille et deux nuits», dans son hôtel particulier parisien. Ce bal

Sévérine EGNIMBA

INSCRIPTION DE LA RUMBA AU PATRIMOINE DE L'HUMANITE

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a réceptionné le certificat

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a remis le certificat d'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité au Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso. La cérémonie a eu lieu jeudi 9 juin 2022 à l'hôtel Radisson Blu, en présence des membres du Gouvernement, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques.



Le Premier ministre exhibant le certificat d'inscription

Le 14 décembre 2021, lors de sa 16^e session, le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel inscrivait la rumba congolaise sur cette prestigieuse liste. L'aboutissement du dossier de candidature de cette musique et de cette danse est le fruit d'un Comité scientifique conjoint qui fut mis en place.



L'orchestre Bantou de la capitale

Dans son allocution, Dieudonné Moyongo a loué la persévérance, l'abnégation, l'esprit de résilience, le savoir-faire et le dévouement patriotique des membres du Comité scientifique du Congo-Brazzaville, qui ont su donner de leur temps et de leur intelligence, pour faire aboutir cette inscription qui honore les deux Congo. «Qui aurait cru, qui aurait pensé, qui aurait même rêvé que la rumba congolaise, notre rumba, cet alliage des musiques du terroir et des sonorités venues d'autres horizons, véritable expression du vivre-ensemble, s'émanciperait et serait propulsée aux plus hautes destinées, en devenant patrimoine de l'humanité entière?», s'est-il interrogé.

Avant de remettre officiellement ce certificat au Premier ministre, le ministre de la Culture a lancé un appel aux communautés praticiennes de cet élément, à savoir: les musiciens, les chroniqueurs, les opérateurs culturels, les danseurs et à toute la communauté nationale à s'investir pleinement pour la sauvegarde et la pérennisation de la rumba.

Réceptionnant le document, Anatole Collinet Makosso a succinctement adressé ses félicitations à tous les acteurs qui se sont investis pour l'aboutissement de ce dossier, car cette inscription est, en vérité, un réel motif de fierté et de satisfaction pour tous.

A signalons que cette cérémonie était agrémentée par le mythique orchestre Bantou de la capitale.

Victor GUEMBELA

ROMAN

«Paul Pascal Gassackys, mon père un être singulier», sur le marché du livre

Nouvel opuscule de Ferréol Gassackys, "Paul Pascal Gassackys, mon père un être singulier", 93 pages, publié cette année aux éditions L'Harmattan, a été présenté et dédié samedi 11 juin dernier à Brazzaville. Il raconte le parcours d'un combattant qui avait comme objectif principal de réussir, de mener une bonne vie et de servir de référent.

Sous la modération de Florent Sogni Nzaou, la présentation du livre a été assurée par MM. Obambé Ngakosso et Rosin Loemba, critiques littéraires. En présence des férus de la littérature.

Pour Obambé Ngakosso, les œuvres parlant de la maman sont «omniprésentes dans

les chansons, omniprésentes dans la poésie, dans les livres... Les enfants sont tellement attachés à leur mère qu'il arrive que le triangle composé du père, de la mère et du fils soit très déséquilibré». Quoi qu'il dispose de bien de choses à dire, l'auteur a habitué ses lecteurs aux textes succincts. Mais, ce qui



Ferréol Gassackys dédicant son nouveau livre

a le plus impressionné le critique littéraire, c'est que dans ce livre, l'auteur présente son géniteur, un homme très

brillant. «On parle de la méritocratie. Partout où cet

(Suite en page 18)

LA «MISSA DA PACEM DOMINE» DU REVEREND PERE FRED OLICHET BIYELA

Vers une approche plurielle du chant liturgique

Pour l'ouverture de la 41^e édition du Festival de musique d'Auvers-sur-Oise, une messe présidée par Monseigneur Stanislas Lalanne, l'évêque du diocèse de Pontoise, fut l'occasion de la création de la "Missa Da pacem Domine" (pour assemblée, chœur et orgue) du Père Fred Olichet Biyela, avec les chœurs "Carpe Diem" de Sannois (95), dirigés par Alain Palma, et accompagnés à l'orgue par Vincent Rigot.



Père Fred Olichet Biyela

Le titre de cette messe (composée d'un ordinaire et de plusieurs pièces) provient de l'antienne latine «Da pacem, Domine, in diebus nostris (Donne la paix, Seigneur, à nos jours)», prière qui demeure d'actualité, face aux guerres de par le monde. La plupart de ces pièces ont été composées entre 2010 et 2020, au conservatoire de Grenoble ou au presbytère d'Auvers-sur-Oise. Il en ressort une diversité de styles qui rappellent à la fois l'écriture de Bach et les motets de la Renaissance, sans oublier la modalité grégorienne, voire les subtilités mélodiques relevant de l'ethnomusicologie; ce qu'il convient d'appeler une approche plurielle du chant liturgique. Parmi ces œuvres figurent trois titres de l'album «Paix dans le monde», paru en 2018 aux Éditions du Signe. Nous avons tout particulièrement remarqué «Heureux les pèlerins», chanté en entrée (aujourd'hui répertorié au SECLI – Secrétariat des éditeurs pour

le chant liturgique); il fut harmonisé par l'abbé Denis Ngambanou, célèbre prêtre précurseur de l'harmonie classique au Congo-Brazzaville. La qualité de composition et sa diversité révèlent le riche parcours du Père Fred Olichet Biyela. Tout en étant chercheur en sciences sociales, il est auteur-compositeur, musicien, musicologue. Ses chants liturgiques ont progressivement rejoint l'Afrique, l'Europe, le Canada. Né à Brazzaville, en 1977, il est issu d'une famille de mélomanes au sein de laquelle son oreille a apprivoisé divers styles musicaux dès la plus tendre enfance. Ce terrain favorable à la pratique musicale se double de la fréquentation d'un excellent établissement scolaire dans lequel il apprend le solfège avant ses premiers cours de piano et d'orgue. Entré au séminaire dès la classe de Seconde, il est formé aux règles de l'art poétique et aux techniques d'harmonisation classique.

Trois ans après son ordination sacerdotale, il a poursuivi son cursus en France, dans un double parcours d'études musicales et de sciences sociales. Licencié en musicologie (Université Pierre Mendès France de Grenoble), il est également diplômé du Conservatoire à rayonnement régional de Grenoble où il a complété sa formation en écriture (harmonie et contrepoint) et en composition contemporaine, respectivement dans les classes de Franck Vaudray et d'Arnaud Petit. Titulaire d'une thèse en anthropologie soutenue en Sorbonne, Fred Olichet Biyela est docteur de l'Université de Paris (ex-Paris Descartes) où il enseigne l'anthropologie politique depuis 2015. C'est dans cette même perspective que ses recherches

universitaires concernent, entre autres, l'ethnomusicologie. Aussi collabore-t-il avec Susanne Fümmiss et Simha Arom, sachant que les travaux de ce dernier ont influencé les compositeurs Györgi Ligeti et Steve Reich. Bien que Fred Olichet soit attiré par la musique contemporaine – courant dans lequel s'inscrivent son quatuor à cordes et d'autres œuvres inédites –, il privilégie le chant choral et la musique sacrée. Ses orchestrations sont à la fois classiques et aux couleurs des musiques du monde. C'est incontestablement ce parcours très pluridisciplinaire qui explique son approche plurielle du chant liturgique. Membre actif de l'Association des auteurs et compositeurs de chants religieux (ACCREL), il enregistre des albums dont certains titres sont admis au Secrétariat des éditeurs de chants pour la liturgie(SECLI). Il collabore aussi avec la Librairie éditrice vaticane, les Éditions du Signe, les Éditions Première partie et l'Association épiscopale liturgique pour les pays francophones (AELF). Père Fred Olichet est curé des paroisses d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise et aumônier des artistes du diocèse de Pontoise, dans le Val d'Oise, en France. À ce titre, il s'investit pleinement dans les activités du Festival d'Auvers-sur-Oise et il est particulièrement chargé de la pa-

«Paul Pascal Gassackys...

(Suite de la page 17)

homme est passé, il a travaillé à mériter. Il a travaillé dur. Il n'a jamais volé sa place. Il n'a pas eu besoin de faire usage de la corruption pour se retrouver à tel ou tel endroit», a-t-il déclaré. En déroulant son commentaire sur l'ouvrage, Rosin Lomemba a, pour sa part, indiqué qu'il s'agit, dans ce roman, de manière structurante, de témoigner des valeurs humaines et sociales du père de l'auteur. L'exposition réel du lien familial de l'auteur en public n'est pas anodine. L'auteur fait preuve d'une grande capacité culturelle sur l'histoire du Congo. Il permet de découvrir une certaine socialité de l'époque. A propos de l'héritage traditionnel que rapporte ce livre, il se dégage le regret du fils, qui est de n'avoir pas hérité

intégralement les savoirs ancestraux, ce à cause du père. Une autre singularité, c'est aussi le côté séducteur de Paul Pascal Gassackys mis à découvert. Ferréol Gassackys est originaire de la République du Congo. Il est ministre plénipotentiaire des Affaires étrangères. Homme de culture, il est auteur, entre autres, de "Le hasard du destin" publié en 2019 ; "Frikia pèlerin des âges"(roman) et "La foi de Ferréol" (recueil de poèmes) publiés en 2020 ; "Cadenas", suivi de "L'amitié comme message central dans la littérature" (roman et essai), en 2021. L'auteur a reçu le prix du jury, littérature et Nation, saison littéraire du Congo 2022.

Marcellin MOUZITA

store des artistes, qui a pour vocation l'élévation de l'âme, l'accès à la transcendance par le beau et par l'art. Ce but fut atteint par cette manifestation qui remplit entièrement la belle église Notre-Dame de l'Assomption d'Auvers sur Oise, mondialement connue grâce au tableau de l'artiste peintre Vincent van Gogh. Dans cet écrivain de choix, l'ouverture du festival fut indirectement un des nombreux fruits de l'œuvre des Pères Spiritains, qui évangélisèrent le Congo-Braz-

zaville, et celui d'une belle collaboration entre les Eglises de France et du Congo-Brazzaville. Elle permit aussi de mettre pour une fois en valeur ce prêtre-compositeur si modeste, et pourtant, de la trempe d'un André Gouzou ou d'un Antonio Vivaldi.

Stéphane BROUSSEAU
Ancien commandant des Musiques de l'armée de Terre française
Ancien directeur du sanctuaire de Chartres
Chargé de la communication de la paroisse d'Auvers-Butry

FRIEDLANDER CONGO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.223.400.000 de Francs CFA
Siège social: Zone Industrielle de la Foire B.P.: 5361, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-1993-B12-00154

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 6 avril 2022, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 25 avril 2022, sous le répertoire n°012/04/22, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 27 avril 2022, sous le no 3893, folio 078/19, l'Associé unique de la société a notamment décidé de:

-réduire le capital social d'un montant de 2 222 400 000 francs CFA pour le fixer à 1 000 000 francs CFA, par annulation de 22 224 parts sociales de 100 000 francs CFA de valeur nominale;
-modifier, en conséquence de la cession, l'article 8 des statuts de la société comme suit:

«Article 8 - Capital Social

Le capital social est fixé à la somme de 1 000 000 francs CFA. Il est divisé en 10 parts sociales de cent mille (100 000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 10, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées dans leur totalité à la société FRIEDLANDER, Associé Unique».

Dépôt dudit acte et des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00228 et CG-PNR-01-2022-D-00227.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été enregistrée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00486.

Pour avis,
Le Gérant.

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA

NOTAIRE
05-551-36-01/06-650-53-28
Brazzaville - République du Congo

«C2M CONNEXION»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital d'Un million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 112, Rue Gamboma, arrondissement IV Moungali, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00582
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, le vingt-trois novembre deux mille vingt et un, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «C2M CONNEXION», enregistrée à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du trente novembre deux mille vingt et un, Folio 200/10 n°481.

La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:

- La Prestation de services;
- Le Conseil et la formation;
- La Mise à disposition du personnel d'entreprise;
- Le Service à domicile;
- Le Service en entreprise;
- La Conciergerie.

Et, plus généralement, toutes opérations civiles, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, qui seraient de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital Social: Un million (1 000 000) Francs CFA;

Durée de la société: 99 ans;

Siège Social: 112 Rue Gamboma, arrondissement IV Moungali, Brazzaville;

Gérance: la société est gérée par Madame MANKOU Raissa Thècle Claudia;

RCCM: sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00582;

Pour insertion,
Maître Hortense MVINZOU LEMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR
LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL
EN MARKETING ET COMMUNICATION**

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous:

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10/06/2022

La Direction Générale

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SELECTION
D'UN PRESTATAIRE POUR LA MAINTENANCE CURATIVE
DU MATERIEL DE SECURITE ELECTRONIQUE**

N°002/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'offres National pour la selection d'un prestataire pour la maintenance curative du matériel de sécurité électronique.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.

Les offres signées et cachetées

peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous:

- EDick@ecobank.com
- GBOUHOYI@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10/06/2022

La Direction Générale

FOOTBALL / ELIMINATOIRES CAN 2023

Est-ce la renaissance des Diablies-Rouges?

Après une série de neuf matchs sans victoire, aggravée par la débâcle du 4 juin à Bamako, les Diablies-Rouges ont renoué enfin avec le succès en battant (1-0) la Gambie mercredi 8 juin dernier au Stade Massamba-Débat et réveillé la ferveur d'une nation qui n'attendait que ça. Pourvu que ça dure !

On ne va pas se mentir. Le public congolais est très versatile. Il n'admet pas des Diablies-Rouges en train de balbutier dans leur football. Et il y met la pression nécessaire pour le leur rappeler. Ainsi Congo-Gambie de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-Côte d'Ivoire 2023 n'y a pas échappé, bien au contraire. Les gradins, presque archicombles, n'ont pas dérogé à la règle en mettant le feu aux fesses des Diablies-Rouges dans leur quête de but et de victoire. De même ils ont poussé Frédéric De Meyer, l'adjoint de Paul Put (en convalescence en Belgique), à ouvrir l'œil sur certains de ses poulains qui brillaient par leurs maladresses pour certains, et n'arrivaient toujours pas à rentrer dans le match pour d'autres. Ils s'en sont mêlés comme si le technicien était momentanément frappé de cécité. Soixante-treize minutes durant, les gradins ont hurlé, alternant enthousiasme et déception.

Le frisson et enfin l'explosion

Heureusement, tout est fina-



Debout, de g. à dr. Harvy Ossété, Guy Mbenza, Vinny Ibara, Ravy Tsouka, Ryan Bidounga, Randy Ovouka. Penchés: Prestige Mboungou, Antoine Makoumbou, Pavhel Nzila, Fred Dembi et Thievy Bifouma.

lement rentré dans l'ordre. Un danseur nommé Antoine Makoumbou a lâché une frappe flottante qui a fait se lever les gradins à la 74e minute de jeu. Les Gambiens n'avaient plus qu'à en constater les dégâts en voyant la boule ronde mourir dans leurs filets: 1-0, pour le Congo. Et même si Thievy Bifouma a touché du bois en fin de partie (85e), la victoire congolaise était déjà dans la poche.

Une si importante victoire constitue-t-elle le début d'un réarmement moral d'un groupe qui courait après une première victoire sous l'ère Paul Put? Espérons-le. Dans la mesure où les Diablies-Rou-

ges se remettent dans la course à la qualification. En effet, ils quittent la dernière place pour la deuxième, derrière le Mali vainqueur (1-0) du Soudan du Sud, et devant la Gambie (3 points). Les hommes politiques se sont empressés de les féliciter. A commencer par le Premier ministre qui avait vu dans la rencontre perdue pitoyablement à Bamako un simple incident de parcours.

Enfin, le Congo a gagné, c'est l'essentiel, avons-nous entendu. Mais prochainement, les Diablies-Rouges voudront bien s'abstenir de reproduire le match de Bamako. Et rien n'est encore joué dans ce fa-

meux groupe G.

Jean ZENGABIO

Congo bat Gambie (1-0). Arbitre: André Kolissala Mbangui (RCA). But: Antoine Makoumbou (74e). Congo: Pavhel Nzila; Ravy Tsouka, Ryan Bidounga, José Fred Dembi, Randy Ovouka; Harvy Ossété, Antoine Makoumbou; Prestige Mboungou, Thievy Bifouma (puis Nolan Mbemba, 89e), Prince Ibara (puis Béni Makouana, 72e); Guy Mbenza (puis Bevic Moussiti-Oko, 71e). Entr.: Frédéric De Meyer.

Gambie: Baboucar Gaye; Yusupha Bobb, Ablie Jallow, Omar Colley, Sulayman Narreh; Ebrima Darboe; Assan Ceesay (puis A. Sanyang, 79e), Musa Barrow, James Gomez (Badamosi, 78e), Ibou Touray (puis Jobe, 82e); Boubacar Sanney. Entr.: Tom Saintiet

POINT DE VUE

SOS athlétisme

Natacha Ngoye Akamabi est l'unique athlète qui a représenté le Congo aux 22^{es} championnats d'Afrique, du 8 au 12 juin 2022 à Port Louis (Ile Maurice) où elle a atteint la finale du 200m. L'Unique! Une délégation de 18 personnes dont 10 athlètes devaient s'y rendre pour participer à ces championnats. Mais ils n'ont pu effectuer le voyage.

Pourtant l'athlétisme congolais est l'une des disciplines qui ont le mieux servi le pays, et il peut encore compter sur au moins trois athlètes de classe continentale, notamment Natacha Ngoye Akamabi dans les courses de vitesse (100 et 200 m), Franck Elemba et Jennifer Batu, dans les concours de lancers (poils et disque pour le premier, marteau pour la deuxième).

Franchement, est-il si difficile de préparer et d'envoyer un petit «commando» de 18 athlètes pour les championnats d'Afrique? Et qu'on ne nous dise pas que cela coûte si cher que cela, vues les priorités... Quand on sait l'argent quelque fois investi dans des équipes de sports collectifs qui ne dépasseront pas un ou deux tours d'une coupe africaine, il est facile de calculer que la prise en charge de quatre ou cinq sportifs de talent est un investissement pas plus onéreux et pourtant porteur de tant d'espoirs.

Il est étrange de ne pas concéder à l'athlétisme congolais le statut de sport majeur et de priver ses adeptes de leurs championnats continentaux.

G.-S. M.

LE SAVIEZ-VOUS?

ATHLETISME. La sprinteuse congolaise Natacha Ngoye Akamabi a disputé la finale du 200 m féminin des championnats d'Afrique, à Maurice. Mais un claquage au mollet droit a brisé son rêve de remporter une médaille. Elle a terminé huitième avec un chrono de 24"45. C'est une triste parenthèse dans l'histoire de sa jeune carrière.

BASKET-BALL. Les associations Brazza vétérans basket-ball et l'Amicale des anciens basketteurs du Congo de Pointe-Noire ont, dans le cadre de la vulgarisation de la balle au panier, procédé le 5 juin dernier à Dolisie, à la remise du terrain dit "Cheminots", situé Place de la Gare, rénové par les deux associations.

FOOTBALL. Le Paris Saint-Germain, qui continue avec la mondialisation de son public, fera visiter ses installations sportives et rendre un vibrant hommage à l'ancien international congolais François M'Pelé, qui a marqué l'histoire du club de la capitale française avec 217 matchs, 95 buts inscrits entre 1973 et 1979. Le Franco-congolais, qui réside désormais à Reims, sera accompagné de toute sa famille, apprend-t-on d'une source.

VIE DES CLUBS/ DIABLES-NOIRS

Le général Ndengué passe la main à une nouvelle génération

La rumeur courait depuis quelques jours, c'est désormais officiel. Le dirigeant emblématique des Diablies-Noirs, le général Jean-François Ndengué, a annoncé samedi 11 juin dernier au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue à la Préfecture de Brazzaville qu'il se mettait en réserve de la présidence générale du club le plus populaire du pays. Son successeur est un jeune et fringant dirigeant, Donald Fylla de Saint Eudes, qu'il a installé le même jour. Beaucoup n'y croyaient pas. Ils voyaient encore Jean-François Ndengué briguer un nouveau mandat à la tête du club, d'autant plus que les Diablies-Noirs retrouveront pour la deuxième fois d'affilée la scène continentale, la saison prochaine qui débutera en août. Mais le directeur général de la Police a surpris tous les amoureux du ballon rond en passant la main à une nouvelle génération en lui demandant de «sauvegarder les valeurs du club que les anciens dirigeants ont défendues». «Je passe le témoin», a dit le général à la marée humaine qui, l'oreille suspendue à ses lèvres, avait rempli la salle. «Je n'ai pas quitté Diablies Noirs. J'y suis plus que jamais, et mon statut de Président d'honneur fait de moi une autorité morale de notre Club, une sorte de patriarche, à côté de tous les anciens.



Jean-François Ndengué

Je serai toujours là, disposé à apporter tout le soutien que vous sollicitez auprès de l'Ancien que je suis, désormais», a-t-il précisé.

Jean-François Ndengué avait repris les Diablies-Noirs en 2018 après un premier passage entre 2006 et 2013 comme président de la section football. Une longévité exceptionnelle. Sous son premier mandat, les Diablies-Noirs ont dominé la scène nationale, remportant titre sur titre, une année le championnat (2007, 2009 et 2011), une autre la Coupe nationale (2012). A son retour comme président général du club, les Diablies-Noirs ont gagné la Coupe du Congo en 2018 et conquis deux titres offi-



Donald Fylla Saint-Eudes

cieux de vice-champion national. Jean-François Ndengué s'étant mis en réserve du club, Donald Fylla est entré en scène. L'histoire retiendra sa première déclamation: «Je compterai sur l'apport de tous, et dirigerai notre club en vous écoutant, surtout au moment de prendre les décisions indispensables à la bonne marche de notre équipe». Dans la coulisse, il travaillerait déjà «au réveil et à la montée en puissance des sections sportives du club autre que le football, et à la conciliation des différentes sensibilités des supporters». Reste à savoir si le personnage tiendra sa promesse.

G.-S.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ELITE LIGUE I

Point final

La Ligue nationale de football (LINAFOOT), organe de gestion des compétitions nationales de la Fédération congolaise de football (FECO-FOOT), a mis fin, dimanche 12 juin 2022, au championnat national de Ligue 1 par la distribution des récompenses à l'issue du dernier match AS Otohô-FC Kondzo (0-0).

A l'heure des bilans, l'AS Otohô a décroché son cinquième titre d'affilée. Un titre qui couronne une régularité ayant fait engranger 59 points en vingt-six journées, à l'équipe du président Raoul Maixent Ominga. Le champion a marqué 41 buts pour n'en encaisser que 13. Il faut noter la remontée spectaculaire des Diablies-Noirs (53 points), mal classés à la phase aller, qui se sont offert la deuxième place et le ticket de la Coupe de la Confédération. Au grand malheur de l'AC Léopards (50 points), essoufflé, qu'ils ont coiffé sur le fil lors de la dernière journée de la compétition.

Les Ponténégrins de Nico-Nicoyé (20 points), derniers de la classe, sont relégués en division inférieure. Tandis que Patronage Sainte-Anne (20 points également) devra vaincre les barrages contre le second de la Ligue 2 pour se maintenir. Le marathon des buteurs ap-

se sont déroulés devant des banquettes vides ou presque. Lorsque quatre équipes d'élite jouent par exemple pour une recette de 5000 à 10.000 francs CFA, l'on s'interroge si



Les champions 2022 brandissant leur trophée

partient à Chadly Kennedy (AC Léopards), auteur de 19 buts. Pas de statistiques officielles sur les cartons jaunes qui ont, inévitablement, leur champion. Les cartons rouges ont été sans nul doute aussi une priorité pour une équipe que seule la commission d'homologation des rencontres connaît.

Les férus de football sont aussi privés de l'équipe qui a réalisé la plus grande performance au guichet des amendes. Ce championnat a confirmé un phénomène: le désengagement du public! Excepté Diablies-Noirs, mais moins que les saisons précédentes, les autres équipes ont perdu supporters et sympathisants. Leurs matchs

ce n'est pas le début de la fin. Cela poussera-t-il les pontes fédéraux à réfléchir sérieusement à ce phénomène?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classement officiel: 1. AS Otohô (59 points). 2. Diablies-Noirs (53 points). 3. AC Léopards (50 points). 4. Inter CLUB (43 points). 5. CARA (39 points). 6. JST (37 points). 7. V. Club Mokanda (36 points). 8. Etoile du Congo (35 points). 9. FC Kondzo (33 points). 10. AS Cheminots (24 points). 11. FC Nathaly's (23 points). 12. AS BNG (21 points). 13. Patronage Sainte Anne (20 points). 14. Nico-Nicoyé (20 points).